

HUB-IIT

**INTÉGRER
L'INFORMATION
TECHNOLOGIQUE**



Déploiement de dispositifs d'appui aux micro petites et moyennes entreprises agroalimentaires au sahel : les HUB-IIT

Document de capitalisation

Décembre 2024



TECH DEV
TECHNOLOGIE POUR LE DEVELOPPEMENT

INTRODUCTION

Ce document est le résultat d'un processus de capitalisation portant sur les Hub-IIT, dispositifs d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises agroalimentaire au Sahel ; ces dispositifs, voulus pour être adaptés aux besoins et contraintes des transformatrices, ont pour objectif de faciliter l'accès à des solutions technologiques adaptées et d'accompagner leur mise en œuvre. Le déploiement de ces dispositifs s'est réalisé entre juillet 2018 et décembre 2024 au Mali, Sénégal, Tchad et Burkina Faso. A travers cette capitalisation, Tech-Dev et ses partenaires africains (AMASSA, APROSSA, BAN, ENDA GRAF SAHEL et GINDI) souhaitent à la fois promouvoir leurs expériences et tirer des enseignements de la mise en œuvre d'un réseau de 8 Hub-II.T.

Le processus de capitalisation s'est déroulé entre avril et décembre 2024 ; il a été accompagné par un tiers chargé d'animer des interactions avec les acteurs parties prenantes sous forme d'entretiens, de réunions et d'interviews filmés. Des échanges virtuels ont été organisés avec les acteurs des Hub-IIT du Mali et du Tchad, et des rencontres physiques avec ceux basés au Burkina Faso, en France et au Sénégal.

Le document regroupe 23 fiches organisées en 5 chapitres.

Le premier chapitre s'intéresse aux principes de fonctionnement d'un dispositif Hub-IIT, partant de sa définition et de l'origine du concept. Il présente ensuite le déploiement de 8 Hub-IIT dans 4 pays sahéliens entre 2018 et 2024 et les résultats obtenus, et se conclut par la comparaison des Hub-IIT avec des incubateurs d'entreprises, dispositifs alternatifs d'appui au secteur privé de l'agroalimentaire.

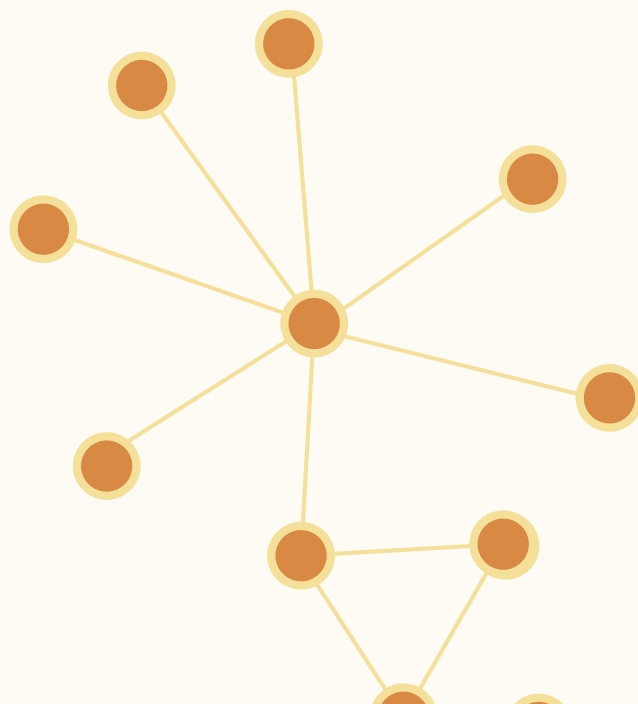
Le second chapitre est consacré au réseau des Hub-IIT sahélien, ses 6 membres, les engagements et valeurs qu'ils partagent et les fonctions de coordination assurées par la tête de réseau.

Le troisième chapitre met en avant le métier de « référent technologique » exercé au sein des Hub-IIT par des experts nationaux de l'agroalimentaire qui accompagnent des entreprises du secteur.

Le chapitre 4 documente et décrit plus en détail une sélection de 7 bonnes pratiques choisies parmi les activités menées par les acteurs du réseau des Hub-IIT.

Le dernier chapitre présente par pays les 8 capsules vidéo de témoignage réalisées au Burkina Faso et au Sénégal auprès de responsables d'entreprises accompagnées par les Hub-IIT.

Le sommaire du document est conçu comme un menu, synthétisant pour chaque chapitre le contenu des fiches s'y trouvant et proposant un dispositif de navigation interne au document : pour se rendre directement vers une fiche cliquer sur le lien **FICHE X**, et pour revenir d'une fiche vers le sommaire cliquer sur 🏠 en haut à droite à côté du numéro de page.



SOMMAIRE

CHAPITRE 1 LE DISPOSITIF HUB-IIT

La fiche n°1 définit et résume **le fonctionnement d'un Hub-IIT** : objectifs, contexte dans lequel il se positionne, ressources humaines impliquées et activités mises en œuvre, relations et partenariats avec des organisations proches, fonctionnement économique et gouvernance.

La fiche n°2 s'intéresse à **l'origine de ce dispositif** conçu par l'ONG Tech-Dev, s'inspirant de l'exemple français des Centres de Diffusion Technologique pour expérimenter au Mali un dispositif spécifique adapté au contexte africain.

La fiche n°3 présente le déploiement des Hub-IIT dans 4 pays sahéliens, les ressources humaines mobilisées, les principaux résultats enregistrés et quelques points forts et recommandations issus de l'évaluation finale.

La fiche n°4 présente **un autre type d'accompagnement des entreprises** en Afrique avec l'exemple d'incubateurs localisés à Dakar et à Ouagadougou, permettant d'apprécier quelques différences et complémentarités avec les Hub-IIT installés dans ces mêmes capitales.

FICHE 1 LE FONCTIONNEMENT D'UN HUB-IIT

FICHE 2 À L'ORIGINE DU DISPOSITIF HUB-IIT

FICHE 3 LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF HUB-IIT DANS 4 PAYS

FICHE 4 D'AUTRES DISPOSITIFS D'APPUI AU SECTEUR PRIVÉ DE L'AGROALIMENTAIRE

CHAPITRE 2 LE RÉSEAU SAHÉLIEN DES HUB-IIT

La fiche n°5 présente **les engagements et valeurs partagées** qui fondent le réseau d'échange d'expériences construit par Tech-Dev et les organisations porteuses d'un Hub-IIT.

Les fiches n°6 à 11 présentent **les 6 organisations parties prenantes membres du réseau** implantées dans 5 pays ; chacune à ses spécificités, toutes ont en commun des activités d'accompagnement de l'entrepreneuriat agroalimentaire porté par des jeunes et des femmes.

La fiche n°12 décrit **la fonction de coordination du réseau assurée par Tech-Dev** à travers plusieurs activités au bénéfice des membres : communication, échange et renforcement de capacités, interface avec d'autres réseaux francophones.

FICHE 5 DES ENGAGEMENTS ET DES VALEURS PARTAGÉES

FICHE 6 LES MEMBRES DU RÉSEAU>AMASSA

FICHE 7 LES MEMBRES DU RÉSEAU>APROSSA

FICHE 8 LES MEMBRES DU RÉSEAU>BAN

FICHE 9 LES MEMBRES DU RÉSEAU>ENDA GRAF

FICHE 10 LES MEMBRES DU RÉSEAU>GINDI

FICHE 11 LES MEMBRES DU RÉSEAU>TECH-DEV

FICHE 12 LA COORDINATION DU RÉSEAU

SOMMAIRE

CHAPITRE 3 LA FONCTION DE RÉFÉRENT TECHNOLOGUE

La fiche n°13 décrit **le métier de référent** à travers ses principales fonctions de conseil aux entreprises et les règles déontologiques à respecter lors de sa pratique.

La fiche n°14 présente les outils servant aux référents pour **la mise en œuvre de l'accompagnement** et les indicateurs permettant de mesurer son impact ; deux facteurs importants dans l'accompagnement sont également soulignés : la diversité des parcours professionnels des référents et la prise en compte des contextes spécifiques aux différents pays.

FICHE 13 L'APPROCHE MÉTIER

FICHE 14 LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

CHAPITRE 4 LES BONNES PRATIQUES

Les 7 fiches de ce chapitre valorisent **une sélection de pratiques mises en œuvre par le projet et ses différents acteurs** ; chaque fiche documente et décrit plus en détail avec des résultats certaines des activités et des fonctions brièvement abordées dans les fiches des précédents chapitres.

FICHE 15 LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES RÉFÉRENTS

FICHE 16 LE CONSEIL RAPPROCHÉ AUX ENTREPRISES ET LA MÉDIATION

FICHE 17 LES PARTENARIATS AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

FICHE 18 LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES

FICHE 19 LA GESTION DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE

FICHE 20 LA MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

FICHE 21 LES OUTILS FINANCIERS D'APPUI EXCEPTIONNEL DES HUB-IIT

CHAPITRE 5 VIDÉOS DE TÉMOIGNAGES

Des entretiens ont été réalisés auprès de **8 personnes parties prenantes du projet au Burkina-Faso et au Sénégal ; 7 responsables d'entreprises et un responsable d'une entreprise d'équipements** parlent de leurs expériences et des appuis qu'ils ont reçus de la part des Hub-IIT. Les fiches présentent brièvement par pays :

- les noms et coordonnées des personnes interviewées,
- l'accompagnement du Hub-IIT dont elles ont bénéficié,
- la signification des termes – noms – sigles qu'elles utilisent dans leur témoignage et
- les références aux bonnes pratiques décrites dans les fiches 15 à 21.

FICHE 22 AU BURKINA FASO

FICHE 23 AU SÉNÉGAL

FICHE 1 LE FONCTIONNEMENT D'UN HUB-IIT



Définition et objectifs

Le dispositif est une plateforme (un Hub) pour Intégrer l'Information Technologique (IIT) dans les Micro Petites et Moyennes Entreprises de l'Agroalimentaire (MPMEA) en Afrique. Son objectif est de contribuer à la professionnalisation de ces entreprises, majoritairement dirigées par des femmes, en facilitant leur accès à des solutions technologiques adaptées, en accompagnant le financement et la mise en œuvre de ces solutions, et en prenant en compte les problématiques environnementales et sociales.

Contexte dans lequel se positionne un Hub-IIT

La région sahélienne d'Afrique est marquée par une faible compétitivité des entreprises et un sous-emploi généralisé touchant particulièrement les jeunes et les femmes. Face à cette situation, et pour renforcer la sécurité alimentaire des populations, il est essentiel d'apporter des appuis intégrés visant à améliorer les conditions de travail, la valeur ajoutée, le niveau de revenus des secteurs de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire. C'est dans ce contexte que se positionne un Hub-IIT en tant que structure spécialisée d'accompagnement des MPMEA.

Caractéristiques des entreprises ciblées

Le dispositif Hub-IIT accompagne des MPMEA constituées en unités de transformation de matières premières locales, situées dans un rayon de 50 km autour du lieu d'implantation du dispositif.

Les entreprises ciblées peuvent être formelles ou informelles, doivent être en activité et employer au maximum 50 salarié.e.s.

Une équipe de femmes et d'hommes assurant la fonction de « référent technologique »

Localisé.e.s dans une capitale, avec des antennes dans les villes secondaires, les référent.e.s apportent aux MPMEA ciblées des services individualisés (diagnostics, conseils et appuis). Ces référent.e.s sont des experts nationaux de l'agroalimentaire issus du secteur privé, de l'enseignement supérieur ou de la recherche appliquée.

Ils sont formés au métier de référent, puis informés et appuyés par un service d'appuis technologique à distance (SATD) animé par le réseau de Tech-Dev.

FICHE 1 LE FONCTIONNEMENT D'UN HUB-IIT



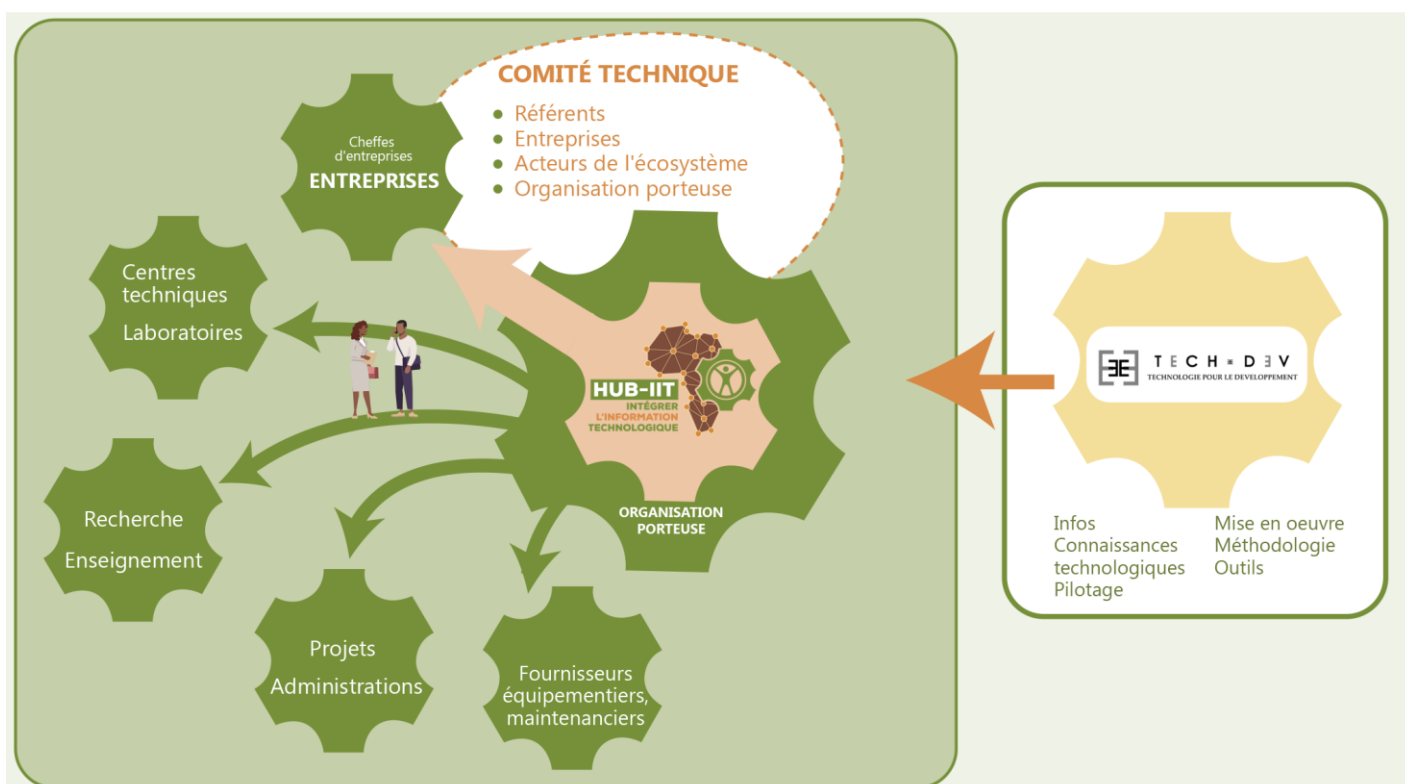
Un accompagnement rapproché, individuel et sur site du référent à la personne responsable de la MPMEA

Cela permet d'établir une relation de confiance et d'aboutir à une forme de compagnonnage d'entreprise. Le Hub-IIT agit pour l'intérêt général, donc il n'y a pas de barrière à l'entrée pour les entreprises qui souhaitent bénéficier des services du dispositif. Pour cela elles sont incitées à devenir membre-adhérente du Hub-IIT.

Ce statut leur permet de participer à des animations favorisant l'apprentissage et le partage d'expériences en réseau (Journées des adhérentes, Journées thématiques). Le statut de membre du Hub-IIT permet aussi d'accéder à des financements dédiés (fonds revolving et fonds d'urgence).

Des liens étroits entre le Hub-IIT et l'écosystème national d'appui aux MPMEA

L'écosystème se compose des différentes organisations publiques et privées impliquées dans le bon fonctionnement et la professionnalisation des entreprises agroalimentaires : centres techniques et laboratoires, instituts et programmes de recherche, services administratifs, établissements de formation, fournisseurs d'intrants, projets nationaux et internationaux, initiatives d'appui aux MPMEA. L'équipe de référents du Hub-IIT identifie, répertorie puis entretient des relations avec ces acteurs pour rapprocher leurs compétences et offres de services des besoins spécifiques des MPMEA qu'ils accompagnent. Cette médiation respecte un principe de non-concurrence et de complémentarité entre acteurs : le Hub-IIT reconnaît et valorise les ressources des acteurs de l'écosystème en les associant à ses activités.





Un partenariat privilégié entre le Hub-IIT et le dispositif national d'enseignement et de recherche agro-alimentaire

Il permet de construire des passerelles entre les référents, les entreprises, les chercheurs et les enseignants : des conventions permettent des mises à disposition de personnel comme référents au sein du Hub-IIT, des accès facilités pour les entreprises aux services (test et expérimentation), la remontée de besoins du terrain en recherche appliquée, le transfert de technologies et l'insertion de personnel junior dans les entreprises et les équipes de référents.

Le modèle économique d'un Hub-IIT

Il est fondé sur des subventions de partenaires publics et privés (nationaux et internationaux), complétées partiellement par des recettes liées à la participation des entreprises bénéficiaires au coût des services d'accompagnement (adhésions, cotisations et facturation de certaines prestations), et par des prestations des référents à des acteurs de l'écosystème d'appui au MPMEA, incluant les organismes prêteurs (diagnostics, formations, conseils, expertises). La participation financière des entreprises n'excède pas 10% des recettes vu le profil de celles qui sont ciblées. Les subventions sont indispensables pour ne pas créer de barrière financière à l'entrée.

La gouvernance du dispositif

L'ONG Tech-Dev en France, conceptrice du dispositif (cf. Fiche n°2), assure le pilotage du projet Hub-IIT avec une équipe de salariés basée en France et des administrateurs bénévoles spécialisés dans les technologies agroalimentaires. Ils choisissent l'organisation africaine partenaire qui héberge le Hub-IIT en fonction de prérequis parmi lesquels : un statut d'organisation à but non lucratif, une couverture nationale, des capacités avérées (financières humaines et logistiques), une gouvernance démocratique et fonctionnelle, une reconnaissance dans l'écosystème national d'appui aux MPMEA, une expérience dans la gestion de projets et la mobilisation de financements.

La gouvernance du dispositif associe étroitement Tech-Dev et l'organisation partenaire qui met en œuvre les activités du HUB-IIT ; ensemble ils partagent une charte de déontologie listant les règles et devoirs d'un Hub-IIT.

Des comités techniques animés par l'équipe du Hub-IIT se réunissent régulièrement avec des représentants des MPMEA bénéficiaires et des acteurs de l'écosystème. Ensemble ils peuvent apprécier les services fournis par le Hub-IIT, son organisation et son fonctionnement ainsi que les médiations qu'il entretient avec les acteurs de l'écosystème.



Tech-Dev : un capital d'expériences et un réseau de partenaires

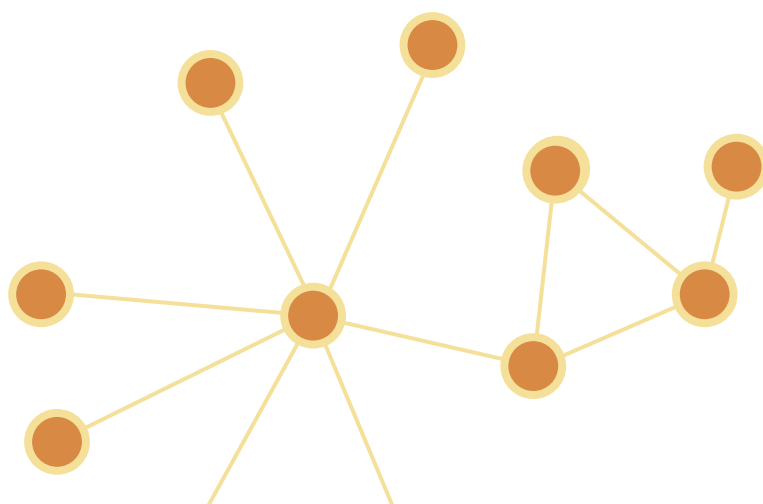
Tech-Dev apporte assistance et conseil technique aux petites entreprises et groupements productifs qui valorisent les ressources locales et naturelles ; (cf. Fiche n°11 consacrée à Tech-Dev) elle accompagne depuis 30 ans ce type d'acteurs en Afrique de l'Ouest et Centrale dans de nombreux secteurs de l'agro-alimentaire. L'association mobilise pour cela un réseau d'experts technologues bénévoles qui agit en partenariat étroit avec deux organisations importantes en France dans le secteur des technologies agroalimentaires : l'Association Française des Centres de ressources Technologiques - AFCRT et le réseau français des instituts techniques de l'agroalimentaire-ACTIA.

Les Centres de Diffusion Technologique (CDT) comme source d'inspiration

Ces centres, rassemblés au sein de l'AFCRT, exercent essentiellement des activités de diagnostic et de conseil en développement technologique, pour beaucoup à destination des Petites et Moyennes Entreprises de l'agroalimentaire en France. Les CDT assurent notamment pour ces dernières les missions suivantes :

- Mise en relation avec les laboratoires de recherche-développement et les centres techniques ;
- Introduction de méthodes et de compétences accompagnant le développement technologique (marketing, stratégie, gestion de projet, montage de dossiers, veille, usages numériques...) ;
- Interface avec les organismes publics en charge de l'innovation.

Ces activités, financées en partie par l'Etat et les collectivités territoriales, prennent la forme de prestations technologiques sur catalogue et sur mesure, lesquelles font l'objet de devis et facturation aux entreprises. Pour avoir une vision des tendances et innovations à venir, le CDT effectue aussi une veille stratégique sur les technologies et entretient des relations avec les acteurs clefs du secteur.



FICHE 2 À L'ORIGINE DU DISPOSITIF HUB-IIT



L'expérimentation d'un premier Hub-IIT au Mali

Tech-Dev a mis en œuvre de 2015 à 2017 le premier Hub-IIT dans le cadre d'un projet pilote pour « améliorer la diffusion de l'information technologique et sa valorisation au sein des micro, petites et moyennes entreprises de transformation agro-alimentaire (MPME) au Mali ». Ce projet a bénéficié d'un financement de l'AFD dans le cadre de la FISONG¹, dispositif de financement original favorisant l'innovation qui ciblait en 2014 les services aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). L'ONG hollandaise ICCO a également cofinancé le projet à hauteur de 10%.

Ce premier Hub-IIT a donc fonctionné durant 3 ans à Bamako au sein du Centre du Secteur Privé (CSP), en partenariat avec l'APEP (Association pour la Promotion des Entreprises Privées), et avec l'appui technique des partenaires publics locaux comme le Centre pour le Développement du Secteur Agro-alimentaire (CDA) et le Laboratoire de Technologies Alimentaires (LTA).

Ce projet a permis à Tech-Dev d'expérimenter le fonctionnement d'un Hub-IIT avec les partenaires maliens. L'évaluation et la capitalisation des activités ont permis d'utiliser les résultats et les leçons apprises pour améliorer le fonctionnement du dispositif Hub-IIT et le déployer à plus grande échelle.

Pour en savoir Plus

- **Tech-Dev** : ses références en Afrique par secteurs d'activités et en matière d'appui institutionnel et d'ingénierie de la formation <https://tech-dev.org/quelques-references-techniques/>
- **AFCRT** : le site de l'Association Française des Centres de ressources Technologiques <http://www.afcrt.com/>
- **ACTIA** : le site du réseau français des instituts techniques de l'agroalimentaire www.actia-asso.eu
- **CDT** : le cahier des charges d'un Centre de Diffusion Technologique – CRT, 15 pages www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-05/cahier-des-charges-des-cdt-27812.pdf
- **Vidéo** : une vidéo de capitalisation du projet Hub-IIT au Mali (18'46" - Novembre 2017) www.youtube.com/watch?v=JJgsN3K5V7I

¹ La Facilité d'Innovation Sectorielle pour les Organisations Non Gouvernementales (FISONG) est un instrument spécifique de l'AFD pour le financement et l'accompagnement de projets tournés vers l'innovation. Il est déployé par l'AFD depuis 2008 pour soutenir de nouveaux procédés techniques innovants et de nouveaux modes de faire.

FICHE 3 LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF HUB-IIT DANS 4 PAYS



Le montage du projet régional

Forte de l'expérience acquise avec son projet pilote au Mali, Tech-Dev a construit un partenariat solide avec la division Education, Formation professionnelle et Emploi (EDU) de l'AFD. Le nouveau projet élaboré se fixe comme objectif de contribuer à professionnaliser les Micro Petites et Moyennes Entreprises du secteur Alimentaire (MPMEA) et à la qualité de l'emploi qu'elles fournissent, majoritairement à des femmes, en facilitant leur accès à des solutions technologiques adaptées, prenant en compte les problématiques environnementales et sociales, et en accompagnant le financement et la mise en œuvre de ces solutions.

D'une durée de 6 ans (2018-2024), le projet « Hub-IIT Sahel », va déployer progressivement des Hub-IIT au Mali et dans 3 autres pays sahéliens. Dans chaque pays une organisation africaine est sélectionnée par Tech-Dev pour héberger le Hub-IIT dans la capitale et gérer des antennes locales ; des conventions nationales de partenariats sont mises en place avec instituts nationaux de recherche en technologie alimentaire nationaux et un centre de contrôle qualité des aliments des aliments.

L'implantation des Hub-IIT

- **Au Mali** les activités du Hub-IIT de Bamako sont consolidées avant l'ouverture d'une antenne à Sikasso au sud-est de la capitale. L'ONG AMASSA Afrique Verte Mali assure l'hébergement du dispositif et un partenariat est établi avec le Laboratoire de Technologie Alimentaire (LTA), un service de l'Institut d'Economie Rurale (IER) ;
- **Au Sénégal** c'est l'ONG ENDA Graf Sahel qui va héberger le dispositif installé à Dakar avec des antennes à Thiès puis à Ziguinchor en Casamance ; à partir de 2023 l'association GINDI lui succédera. Des partenariats sont établis avec l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) et l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- **Au Tchad** un Hub-IIT est implanté dans la capitale N'Djamena auprès de l'association Bet Al-Nadjah (BAN) qui le met en œuvre au sein de sa Maison de la Petite Entreprise (MPE). Un partenariat est conclu avec le Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA) ;
- **Au Burkina Faso** c'est l'ONG APROSSA Afrique Verte Burkina qui héberge un Hub-IIT à Ouagadougou, suivi par l'installation d'une antenne à Bobo-Dioulasso au sud-ouest de la capitale. Un partenariat est établi avec l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologie (IRSAT).



FICHE 3 LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF HUB-IIT DANS 4 PAYS



Les ressources humaines mobilisées

Tech-Dev assure la maîtrise d'ouvrage du projet HUB-IIT Sahel avec une équipe de 5 salariés (directrice, cheffe de projet, chargée de mission SATD, chargée de mission communication et Responsable administratif et financier) et 4 administrateurs particulièrement impliqués. Tous sont basés en France, effectuant de nombreux déplacements auprès des partenaires africains.

Dans les 8 Hub-IIT déployés au Sahel (4 dans les capitales et 4 antennes régionales) ce sont en tout 51 personnes qui sont impliquées ; 40 sont salariés des organisations partenaires (Chef.fe.s de services et chef.fe.s d'antennes, référent.e.s, assistant.e.s comptables et commerciales, chauffeurs), 11 sont des référents détachés à temps partiel auprès des Hub-IIT par les organisations partenaires (Recherche, Enseignement et Contrôle de la qualité).

Les résultats enregistrés

Le projet publie tous les 6 mois un baromètre des Hub-IIT sahéliens permettant de suivre les activités des référents, leur impact auprès des entreprises suivies et l'implantation des Hub-IIT dans l'écosystème national d'appui au MPMEA. Voici quelques informations provenant de ce baromètre se basant sur des données cumulées dans les 4 pays au 30 juin 2024.

- Près de 1000 MPMEA suivies, dont 78 % dirigées par des femmes, représentant près de 4800 visites sur les sites de production et plus de 8240 personnels professionnalisés, dont 80 % de femmes.
- Plus de 5200 sujets traités par les référents des Hub-IIT en réponse aux demandes des MPME
 - Exemple de sujets sur lesquels portent les conseils technologiques apportés (70 % du total) : procédés de fabrication, recette et qualité des produits, hygiène et sécurité, aménagement des locaux aux normes, comparaison de technologies, devis d'équipements, remise en marche d'équipements, choix d'emballages en conformité, tests en laboratoires (notamment de conservation), maîtrise des risques environnementaux et sociaux ;
 - Exemple d'autres types de services fournis par les référents (30 % du total) : mise en relation (fournisseurs, guichets de financement, organismes de formation), informations réglementaires et facilitation d'obtention d'autorisation de mise sur le marché, conseil en gestion, montage de dossiers (projets, crédits), aide à la commercialisation, placement et encadrement de stagiaires.
- Près de 180 demandes d'appui technologique venant des entreprises sont traitées avec l'appui du Service d'Appui Technologiques à Distance (SATD) de Tech-Dev ; elles concernent principalement le choix d'équipements et d'emballages, et l'amélioration des process de production.
- Une base de données documentaires en ligne, la plateforme Hub-IIT www.hub-iit.org, compile près de 200 documents, notamment des guides pratiques, listes de fournisseurs, devis, états comparatifs de technologies, textes réglementaires, modèles d'aide à la décision...

FICHE 3 LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF HUB-IIT DANS 4 PAYS



Points forts ²

- Les Hub-IIT implantés au Sahel sont des dispositifs innovants qui offrent aux MPMEA des services de qualité, de proximité et individualisés, apportant des réponses sur mesure et adaptées à la variété des problèmes posés ;
- Les MPMEA accompagnées renforcent leurs capacités techniques et professionnelles, améliorent leur process de production, accèdent plus facilement à des équipements adaptés et des financements ;
- Les Hub-IIT et les organisations qui les hébergent mettent en place des partenariats dynamiques et de qualité avec des instituts de recherche et des organismes publics d'appui aux filières agroalimentaires et aux MPMEA.

Suggestions

- Les Hub-IIT devraient accroître leur partenariats stratégiques et opérationnels avec d'autres acteurs de l'écosystème que ceux actuellement concernés ;
- La recherche-action doit se poursuivre pour aboutir à un modèle économique durable visant la pérennisation des activités des Hub-IIT ;
- L'appropriation de l'offre de services spécifique au Hub-IIT par les organisations ciblées pour leur mise en œuvre, et par d'autres acteurs de l'écosystème, devrait être renforcée.

Pour en savoir plus

- Évaluation finale : Rapport de synthèse de l'évaluation finale du projet Hub-IIT Sahel -Juillet 2024 – 20 pages <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2024/09/Rapport-Evaluation-Hub-IIT-Synthese-finale.pdf>
- Résultats et Impacts : Baromètre du réseau des Hub-IIT - Situation en juin 2024, 10 pages <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2024/11/BAROMETRE-HUB-IIT-24-06.pdf>

² Points forts et suggestions sont tirés du rapport de synthèse de l'évaluation finale.

FICHE 4 D'AUTRES DISPOSITIFS D'APPUI AU SECTEUR PRIVÉ DE L'AGROALIMENTAIRE



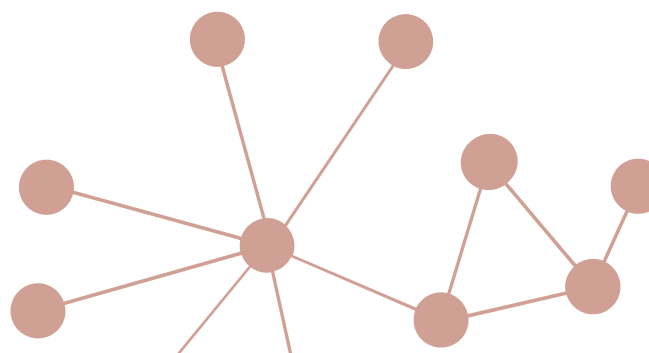
Des structures d'appui aux opérateurs privés

Au Burkina Faso une étude sur les implantations nationales de dispositif d'appui au secteur privé propose une typologie des acteurs qui les animent et de leurs caractéristiques. Le Hub-IIT Burkina porté par APROSSA Afrique Verte Burkina, comme l'incubateur la Fabrique décrit ci-dessous, sont classés comme structure d'appui aux opérateurs privés qui offrent des services aux petites et très petites entreprises, et sont considérés comme des « structures pérennes » comparées aux « structures projets ». Deux incubateurs sont présentés ci-dessous, suivi d'appréciation des différences, complémentarités et concurrences qui pourraient exister entre eux et les Hub-IIT qui les côtoient au Sénégal et au Burkina-Faso.



Yeesal Agri Hub (Études, coworking, accompagnement)

- L'organisation fondée en 2016 basée à Thiès au Sénégal dispose d'espaces de travail, d'accueil et de commercialisation des produits locaux ; elle cible les jeunes et les femmes installées en milieu rural et périurbain dans les villes secondaires, qui sont en phase d'installation ou de renforcement d'une entreprise agroalimentaire.
- Un personnel permanent fournit des conseils et de l'accompagnement individuel sous forme de coaching – mentorat, et des formations collectives sur différents thèmes (compétences numériques, stratégie d'affaires, mobilisation de ressources financières, énergie propre et production durable, bonnes pratiques administratives et fiscales).
- L'économie de l'organisation est basée sur des subventions et des prestations de services. Certains partenaires techniques et financiers subventionnent la structuration et le renforcement institutionnel de l'organisation ; d'autres font appel à ses compétences pour fournir leurs services à une catégorie de personnes et d'organisations sur des zones géographiques déterminées dans toutes les régions du Sénégal (exemple de partenaires financiers : Ambassades de France et des USA, ENABEL, GIZ, Coopérations italienne et hollandaise).

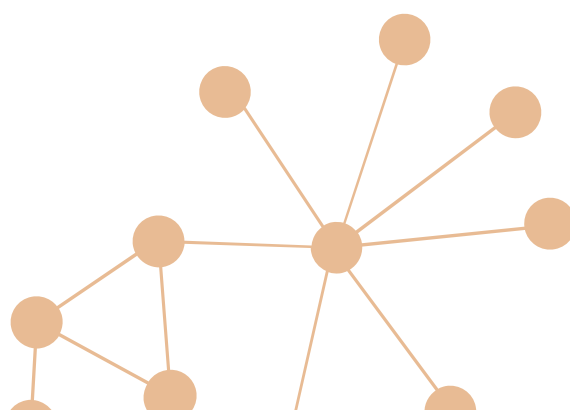


FICHE 4 D'AUTRES DISPOSITIFS D'APPUI AU SECTEUR PRIVÉ DE L'AGROALIMENTAIRE



La Fabrique (Incubation, coworking et prestations)

- L'organisation fondée en 2014 est basée à Ouagadougou au Burkina-Faso où elle dispose d'un espace d'accueil et de travail collaboratif ; elle met en œuvre ponctuellement des activités dans des villes secondaires du pays. Elle se définit comme un incubateur dédié à l'accompagnement et à la co-construction d'entreprises sociales dans plusieurs domaines (éducation, énergie – habitat, agroalimentaire, cosmétique, textile, etc.). Les entreprises candidates sont sélectionnées sur dossier ; elles bénéficient d'un accompagnement maximum de 2 ans pouvant se prolonger par une entrée de La Fabrique au capital de l'entreprise.
- Un personnel permanent et des experts associés accompagnent les entreprises dans 3 principaux domaines :
 - Appui stratégique et opérationnel : mise à disposition de l'entreprise d'un conseiller jusqu'à 15 heures par semaine pour construire les réflexions stratégiques, appuyer l'opérationnalisation des activités
 - Appui juridique : mise à disposition d'expert en conseil fiscal et juridique une fois par semaine sur rendez-vous.
 - Appui commercial : vente en gros et en détail des produits des entreprises accompagnées dans une boutique commune, mutualisation des ventes, création de nouvelles marques positionnées sur les marchés internationaux.
 - Organisation d'évènements : journées thématiques de partage d'expériences et de réflexions stratégiques associant des entreprises et des experts.
- L'économie de l'organisation est basée initialement sur des subventions de partenaires techniques et financiers spécialisés dans la structuration et le renforcement institutionnel d'incubateurs (Positive Planet et Make Sens, sur financement de l'Union Européenne). Une offre de services structurée a été mise en place à destination d'entreprises privées, d'ONG, d'universités, d'agence de développement et de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. (exemple de commanditaires : GRET, CIRAD, Investisseurs et partenaires, Agence de la francophonie).



FICHE 4 D'AUTRES DISPOSITIFS D'APPUI AU SECTEUR PRIVÉ DE L'AGROALIMENTAIRE

Comparaisons entre les Hub-IIT et les incubateurs



15

- **Différences** : les Hub-IIT sont portés par des organisations ayant une expérience dans la gestion de projets d'appui au secteur privé dont certains sont proches en termes d'objectifs et de public ciblé ; elles peuvent affecter aux Hub-IIT du personnel interne ou recruter des experts à l'extérieur. Les incubateurs et leur personnel ont pour leur part comme fonction première d'accompagner et de conseiller les entreprises. Les référents technologiques des Hub-IIT effectuent un accompagnement de proximité et dans la durée pouvant être comparé à du compagnonnage, se déplaçant à la demande pour régler des problèmes techniques identifiés avec l'entreprise. Les incubateurs ont une approche plus « contractuelle » de l'accompagnement orientée vers le management de l'entreprise, complétée de formations et d'ateliers de réflexion communs aux entreprises accompagnées.
- **Concurrences** : les services proposés par les HUB-IIT en sus de leur accompagnement technologique sont des activités où ils peuvent se retrouver en concurrence avec les incubateurs si ces derniers interviennent auprès des MPMEA.
- **Complémentarités** : les incubateurs, en tant qu'acteurs de l'écosystème de l'accompagnement, pourraient être partenaires des Hub-IIT et relayer leur offre très spécifique de conseils technologiques vers les entreprises qu'ils accompagnent et vers leurs partenaires techniques et financiers. Les Hub-IIT pourraient se rapprocher des incubateurs pour bénéficier de leur expérience dans l'animation de formations et d'ateliers communs aux entreprises accompagnées.

Pour en savoir plus

Appui au secteur privé burkinabè

- Le secteur privé dans les filières agro-alimentaires au Burkina Faso ; état des lieux des acteurs et des appuis – Inter-Réseaux, mars 2021, 43 pages www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/IR_MAA_Etude-secteur-prive-agroalimentaire-BF_mars-2021.pdf
- Cartographie des dispositifs d'appui aux opérateurs privés impliqués dans les filières agro-alimentaires au Burkina Faso <https://view.genially.com/63f7a3f9738d4900183c849d>

Yeesal Agri Hub - Sénégal

- Site web <https://yeesalhub.org/>
- Site Facebook www.facebook.com/yeesalagrihub/
- LinkedIn www.linkedin.com/company/yeesal-agri-hub/

La Fabrique – Burkina Faso

- Rapport d'activités 2023, 25 pages <https://cutt.ly/reKDBm6F>
- Site web www.lafabrique-bf.com/
- Facebook www.facebook.com/lafabriquebf/
- LinkedIn www.linkedin.com/company/la-fabrique-bf/



FICHE 5 DES ENGAGEMENTS ET DES VALEURS PARTAGÉES



Une charte pour le réseau

La mise en place d'un réseau regroupant les organisations porteuses de Hub-IIT concrétise une réflexion menée sur la pérennisation des 8 Hub-IIT africains déployés depuis 2018 (Cf. Fiche n°3). Une charte d'engagement et d'affiliation est établie en 2020 par les membres fondateurs du réseau (Tech-Dev, AMASSA, APROSSA, BAN et ENDA Graf Sahel), auxquels s'ajoute à partir de 2023 l'association GINDI (Cf. Fiches n°6 à n°10) ; la charte est complétée par un cahier des charges propre aux organisations porteuses définissant pour chacune ses missions et engagements dans la gestion des Hub-IIT.

Les membres du réseau se fixent 3 objectifs :

- Développer les échanges transversaux entre les Hub-IIT africains ;
- Échanger avec d'autres réseaux internationaux francophones ;
- Promouvoir et représenter les Hub-IIT dans l'écosystème international du transfert de technologie et de l'innovation.

Engagements et valeurs partagées

Les organisations qui mettent en œuvre des Hub-IIT partagent les valeurs suivantes portant sur la gestion des dispositifs nationaux et sur les pratiques d'échanges entre membres du réseau :

- Les actions des membres s'inscrivent dans une perspective de développement économique local endogène ;
- La clef de voûte des Hub-IIT est la conviction partagée par les membres que la personne responsable d'une entreprise peut améliorer sa prise de décision et le fonctionnement de celle-ci grâce à un appui adapté ;
- Les membres partagent la volonté de promouvoir un service professionnel, de qualité et de proximité, accessible à toutes entreprises dans une optique d'intérêt général et dans le respect des adhérent.es qui bénéficient de conseils sur mesure et individualisés ;
- Les membres veillent à une parfaite intégration des Hub-IIT dans l'écosystème entrepreneurial de leur pays, à la recherche de complémentarités et dans un positionnement non concurrent vis-à-vis des autres acteurs ;
- La construction progressive des Hub-IIT et les modalités de leur pérennisation se réalisent sur la base des retours d'expérience venant des membres (co-construction incrémentale) ;
- La mise en réseau facilite les échanges entre membres d'informations technologiques éprouvées et de bonnes pratiques.

FICHE 6 LES MEMBRES DU RÉSEAU > AMASSA



L'Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaire - AMASSA Afrique Verte Mali est une ONG malienne créée en 2005 à Bamako par différents acteurs de la société civile nationale impliqués dans le développement agricole et rural. AMASSA est membre d'Afrique Verte International (AVI), réseau d'associations regroupant les anciens partenaires d'Afrique Verte France en Afrique de l'Ouest.

AMASSA accompagne les organisations impliquées dans la production, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agropastoraux. Elle agit dans la perspective d'accroître leur capacité d'action et leur autonomie en renforçant leurs capacités, leur accès à l'information et leur mise en réseau. AMASSA s'engage pour la sécurité alimentaire nationale par la facilitation des échanges de produits agropastoraux entre les différentes zones du pays (Système d'information sur les marchés, bourses d'échanges des produits, bulletin sur les prix des céréales).

L'organisation intervient sur une grande partie du territoire malien avec des antennes régionales à Kayes, Koulikoro, Koutiala, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou. Elle est aussi engagée dans des partenariats au niveau régional et international pour promouvoir les défis et enjeux liés à la sécurité alimentaire.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat dans la transformation agroalimentaire, AMASSA accompagne depuis plus de 15 ans des groupements de femmes en milieu urbain et périurbain pour transformer les produits agricoles nationaux. L'entrepreneuriat féminin se trouve renforcé à travers une stratégie d'appui qui se fixe trois objectifs :

- Le renforcement des compétences techniques et organisationnelles ;
- L'amélioration de la qualité et de la visibilité des produits transformés pour favoriser leur commercialisation ;
- L'équipement en matériel de transformation.

Pour atteindre ces objectifs AMASSA organise des formations, fournis des appuis et des conseils et orientent les entreprises vers des opportunités de financement.

La mise en œuvre du dispositif Hub-IIT par AMASSA permet à l'organisation d'intégrer de nombreuses innovations dans les modalités de son accompagnement de l'entrepreneuriat agroalimentaire, dont les suivantes : une approche formalisée du métier de référent technologue, l'établissement de partenariats entre le secteur privé et la recherche-développement dans la transformation agroalimentaire, l'interconnaissance et le partage d'information entretenus par la mise en réseau des entreprises accompagnées.

Pour en savoir plus

- Le site web d'AMASSA www.afriqueverte.org/index.cfm?srub=11
- Le Système d'Information sur les Marchés Agricoles du Mali <http://mali.simagri.net/>
- Le bulletin mensuel sur les prix des céréales « Points sur la Sécurité Alimentaire » - PSA www.afriqueverte.org/index.cfm?srub=59

Contacts

AMASSA Afrique Verte Mali
Rue 234 - Porte 599
Quartier Hippodrome,
Bamako, Mali - Bamako
Tel +223 20 21 97 60 / 20 21 57 69
afriqueverte@afribone.net.ml

FICHE 7 LES MEMBRES DU RÉSEAU > APROSSA



L'Association pour la Promotion de la Sécurité et de la Souveraineté Alimentaires au Burkina - APROSSA - Afrique Verte Burkina a été créée en juillet 2005. APROSSA est issue de l'autonomisation de l'antenne Afrique Verte France, qui intervient au Burkina Faso depuis 1990. Elle adhère à la charte d'Afrique Verte International, réseau d'associations regroupant les anciens partenaires d'Afrique Verte France en Afrique de l'Ouest.

APROSSA a pour but de promouvoir la sécurité alimentaire dans une perspective de souveraineté alimentaire par la valorisation des productions agricoles nationales. Elle établit pour cela des partenariats avec des organisations intervenant dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles pour les rendre autonomes par l'accroissement de leur capacité d'action et d'insertion sur les marchés. Elle s'engage pour la sécurité alimentaire nationale par la facilitation des échanges de produits agropastoraux entre les différentes zones du pays (Système d'information sur les marchés, bourses d'échanges des produits, bulletin sur les prix des céréales).

Les orientations stratégiques de l'organisation sont les suivantes :

- Professionnaliser les organisations bénéficiaires pour qu'elles deviennent autonomes par la performance économique et une gouvernance sociale et solidaire ;
- S'impliquer dans le plaidoyer, la défense des intérêts et l'élaboration de politiques agricoles favorables aux organisations bénéficiaires ;
- Prendre en compte la gestion des risques et intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la mise en œuvre des activités.

APROSSA cible comme bénéficiaires de ses activités des organisations actives dans les filières et les chaînes de valeurs agrosylvopastorales, jouant un rôle majeur dans l'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires des populations rurales et urbaines (unions, fédérations et réseaux de professionnels agricoles, interprofessions agricoles, coopératives). L'organisation est dirigée par un conseil d'administration burkinabè, qui comprend des représentants des bénéficiaires.

Pour en savoir plus

- Le site web d'APROSSA www.afriqueverte.org/index.cfm?srub=9
- Le Système d'Information sur les Marchés Agricoles du Burkina www.simagri.net/
- Le bulletin mensuel sur les prix des céréales « Points sur la Sécurité Alimentaire » - PSA www.afriqueverte.org/index.cfm?srub=59

Contacts

APROSSA Afrique Verte Burkina
Quartier Ouaga 2000, 01 BP 6129,
Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tel +226 25 37 56 58
afrique.verte@gmail.com

FICHE 8 LES MEMBRES DU RÉSEAU > BAN



Bet Al Nadjah - BAN est une association tchadienne à but non lucratif créée en 2015 dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté et le chômage, notamment ceux des jeunes et des femmes, à travers un appui multiforme aux porteurs de projets de création et de développement des micros, petites et moyennes entreprises au Tchad. BAN réunit les principales structures œuvrant dans le secteur de l'entrepreneuriat, au premier rang desquels la mairie de N'Djaména, dans une logique d'ancrage territorial des actions menées.

BAN et ses partenaires ont mis en place plusieurs types d'appui pour atteindre leurs objectifs :

- L'appui technique apporté par la Maison de la petite Entreprise-MPE : c'est un dispositif qui appuie à la création et au développement de projets d'entreprise portés par les jeunes tchadiens ; la MPE est soutenue à l'origine par l'AFD à travers le Projet d'Appui à la Petite Entreprise (PAPE) avec pour objectifs 1) de mettre en place un dispositif pérenne d'appui à la création et au développement d'activités économiques, 2) de contribuer à la diffusion de la culture entrepreneuriale, et 3) d'accompagner les porteurs de projets de création ou de développement d'entreprises. La MPE propose entre autres des formations pour les porteurs de projets et un accompagnement des candidats-créeurs d'entreprises ou en activité (montage de business plan, démarche de formalisation, accompagnement dans la recherche de financement). Le prêt d'honneur, avance faite à un porteur de projet de création ou de développement d'entreprise, censée couvrir une partie de son besoin en financement et qui doit être remboursé sans intérêts ;
- L'appui non-financier avec le « chèque service », dispositif de subventionnement total ou partiel des prestations de services dont ont besoin les entrepreneurs pour créer ou développer leurs projets entrepreneuriaux ;
- L'appui financier avec le « prêt d'honneur », avance faite à un porteur de projet de création ou de développement d'entreprise, censée couvrir une partie de son besoin en financement et qui doit être remboursée sans intérêts ;
- L'appui technologique avec le dispositif du Hub-IIT : le partenariat entre BAN et Tech-Dev existe depuis 2015 avec la contribution du service d'appui technologique à distance (SATD) à la MPE. Cette expertise permet aussi à BAN de renforcer l'analyse des dossiers de demandes de prêts d'honneur relatifs à des activités agroalimentaires.

Pour en savoir plus

- BAN : l'appui technique > <https://bantchad.org/appui-technique/>
- BAN : l'appui financier (Prêt d'honneur) > <https://bantchad.org/appui-financier/>
- BAN : l'appui non financier (Chèque service) > <https://bantchad.org/appui-non-financier/>
- BAN : l'appui technologique (Hub-IIT) > <https://bantchad.org/appui-technologique/>

Contacts

Bet Al Nadjah (BAN)
Quartier Moursal, Boulevard Sao,
Rue 5018, B.P. 111,
N'Djaména, Tchad
Tel +235 69 29 89 48
infos@bantchad.org

FICHE 9 LES MEMBRES DU RÉSEAU > ENDA GRAF



ENDA Graf Sahel a été créée en 1975 ; ONG sénégalaise, elle est membre de l'ONG Internationale Enda tiers-monde. Elle a pour but de contribuer à l'avènement d'une société solidaire respectueuse de la dignité humaine, de la justice sociale et de la diversité culturelle. Ses principales missions sont de crédibiliser les initiatives populaires urbaines et paysannes vis-à-vis de l'Etat, d'intégrer l'économie informelle à la dynamique économique nationale et sous-régionale, et de renforcer les capacités des organisations de la société civile. La stratégie d'Enda Graf se base sur la recherche-action formative : les situations vécues par les populations et par l'organisation à l'occasion de « situations de projets » sont propices à la recherche et à l'apprentissage de la gouvernance démocratique.

Au plan organisationnel Enda Graf est structurée en pôles ayant chacun ses programmes d'activités autour d'une thématique propre : éducation formation et insertion, communication sociale, économie sociale et solidaire, souveraineté alimentaire, santé communautaire, gouvernance, environnement, numérique et digital, droits humains, eau et Assainissement, pêche et aquaculture, culture.

Dans les domaines agricole et agro-alimentaire, l'objectif principal d'Enda Graf Sahel est de mieux valoriser les ressources locales afin de permettre aux populations urbaines et rurales de se réconcilier avec leurs terroirs et de limiter les importations massives qui pèsent lourdement sur la balance commerciale du Sénégal. Enda Graf Sahel accompagne pour cela des organisations à travers des interventions s'articulant autour de plusieurs axes :

- Inciter le retour aux produits locaux des populations urbaines et rurales par la sensibilisation ;
- Former des jeunes et des femmes dans les métiers agricoles, para agricoles et agroalimentaires ;
- Appuyer le développement des micros et petites entreprises agricoles et agroalimentaires
- Améliorer les chaînes de valeurs ;
- Développer une meilleure reconnaissance de toutes les parties prenantes par le dialogue entre acteurs- actrices à l'intérieur des filières et entre les filières.

Pour en savoir plus

- Site web de ENDA Graf <https://endagrafsahel.org/>
- LinkedIn www.linkedin.com/company/enda-graf-sahel/

Contacts

Cité Millionnaire,
Grand Yoff,
Dakar, Sénégal
Tel +221 33 827 20 25
com.endagrafsahel@gmail.com

FICHE 10 LES MEMBRES DU RÉSEAU > GINDI



Le Groupe d'Initiatives pour un Développement Intégré – GINDI, qui signifie en wolof « montrer le chemin », est une association sénégalaise créée en 2022 par des ingénieurs et docteurs en sciences des aliments, des entrepreneurs et des acteurs du développement, avec une forte expérience dans les chaînes de valeurs agricoles et la formation.

L'association se fixe pour principal objectif d'accompagner la structuration des chaînes de valeurs agricoles et agroalimentaires pour favoriser l'autonomisation économique des entrepreneurs sénégalais ; la formation et le renforcement de capacités des femmes et des jeunes sont des axes d'intervention prioritaires. GINDI souhaite ainsi participer à la création et à l'émergence d'initiatives de développement pour un changement durable, prenant en compte la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, et contribuant à la réduction des différentes formes de pauvreté.

Pour atteindre cet objectif GINDI contribue à la création de services de proximité en faveur d'un développement économique, social, solidaire et culturel qui lutte contre toutes les formes de pauvretés. . La fondatrice et actuelle directrice de l'organisation bénéficie de son expérience de cheffe de service du Hub-IIT au sein d'ENDA Graf Sahel entre 2019 et 2023. Avec elle l'équipe de GINDI dispose donc d'une expérience dans l'insertion des jeunes et des femmes à travers l'entrepreneuriat issue de 5 années d'accompagnement d'unités de transformation agro-alimentaire (associations, groupements et coopératives, et individuels). L'équipe a ainsi pu améliorer son approche pédagogique en réactualisant ses apports en fonction des difficultés réelles rencontrées par les unités pour mettre en œuvre les acquis qu'elle a pu observer.

GINDI dispose d'une bonne connaissance des ressources de l'écosystème professionnel agro-alimentaire au Sénégal. Son positionnement comme passerelle de partage d'informations et de mise en relation entre acteurs est une opportunité pour l'essor des PME de l'agroalimentaire, favorisant leur progression professionnelle par une orientation pertinente vers des ressources techniques ou des appuis complémentaires.

Le partenariat entre Tech-Dev et GINDI au Sénégal se poursuit avec le démarrage d'un nouveau projet soutenu par l'AFD permettant de maintenir le dispositif Hub-IIT pendant les 3 prochaines années (2024-2027)

Pour en savoir plus

- LinkedIn www.linkedin.com/company/gindisenegal/
- Facebook www.facebook.com/GINDIHUB/Chaine
- Chaine YouTube www.youtube.com/@GINDISENEGAL/

Contacts

HLM Nimzatt,
villa 2896,
Dakar, Sénégal
Tel +221 78 186 41 81
contact.gindi@gmail.com

FICHE 11 LES MEMBRES DU RESEAU > TECH-DEV



Tech-Dev est une association de solidarité internationale française créée en 1994. Elle agit pour le développement des micros - petites et moyennes entreprises (MPME), principalement du secteur agroalimentaire, à travers la transmission de savoir-faire et le renforcement des capacités locales par l'apport d'un soutien technologique et la mise en œuvre d'échanges Sud-Sud.

Son Conseil d'Administration est composé pour l'essentiel d'ingénieurs en activité ou en retraite avec une longue expérience professionnelle dans l'agroalimentaire, très mobilisés autour du concept Hub-IIT. Tech-Dev a la volonté de déployer ce dispositif sur le continent africain avec une dimension d'échanges et de mise en réseau (Cf. Fiches n°1 et n°2).

Tech-Dev partage son expertise en fournissant des informations et des conseils dans les domaines suivants :

- Appui technologique : diagnostic industriel, étude de faisabilité, plan de développement d'entreprise, recherche de process adaptés et d'équipements neufs et d'occasion ;
- Appui à la commercialisation : études de marchés, accès à de nouveaux marchés, adéquation entre produit et marché ;
- Appui institutionnel : outils méthodologiques, études de filières, recherche de financement ;
- Ingénierie de formation : plan de formation, organisation de formation.

Les méthodes d'intervention mises en œuvre par Tech-Dev sont les suivantes :

- Recherche et mobilisation des compétences au Nord comme au Sud pour répondre aux attentes exprimées au Sud ;
- Animation d'échanges d'information et de compétences entre partenaires ;
- Accompagnement des petites entreprises africaines dans l'acquisition et la maîtrise de savoir-faire adaptés à leur contexte ;
- Facilitation de l'accès aux marchés africains et européens.

L'association est riche de plus de 25 années d'expérience en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad, Sénégal), en Afrique Centrale (Cameroun, Congo Brazzaville) et au Maghreb (Maroc, Algérie). Elle intervient en complémentarité de ses partenaires africains, ONG de développement et structures privées d'appui non financier aux MPME.

Pour en savoir plus

- Site web <https://tech-dev.org/>
- Références de Tech-Dev en Afrique (secteurs d'activités, appui institutionnel et ingénierie de la formation)
<https://tech-dev.org/quelques-references-techniques/>

Contacts

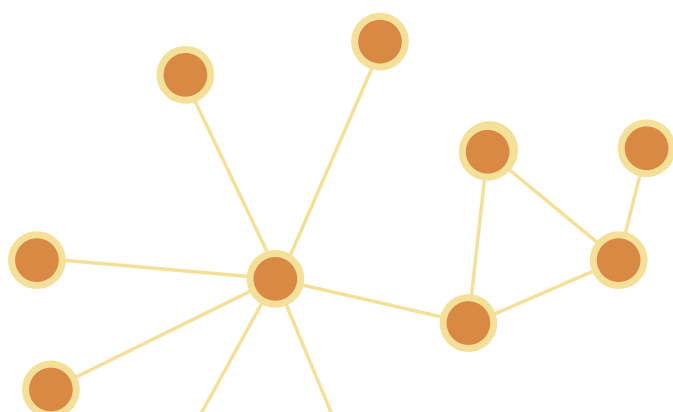
Tech- Dev
47 avenue Pasteur
93 100 Montreuil
Tech-dev@tech-dev.org

FICHE 12 LA COORDINATION DU RÉSEAU



Les fonctions de tête de réseau : Les membres du réseau des Hub-IIT confie à l'un d'entre eux le rôle de tête de réseau, en charge de coordonner son animation, d'assurer l'interface avec d'autres réseaux et d'être le garant de la charte. Depuis la création du réseau c'est Tech-Dev qui assure ces 3 fonctions détaillées ci-après :

- **Coordination de l'animation :** Tech-Dev a mis en œuvre plusieurs activités et outils de réseautage pour faciliter les échanges à distance et en présentiel :
 - Plusieurs supports de communication ont été réalisés sur la base d'une charte graphique du réseau élaborée à cet effet ; largement diffusés par Tech-Dev, ces supports ont permis de communiquer tant sur les activités des Hub-IIT (Lettre d'information périodique et brochure de promotion) que sur les résultats et impacts du projet (Baromètre périodique présenté dans la fiche n°3).
 - Des rencontres physiques « inter-Hub » entre les équipes des Hub-IIT et des représentants des membres portant sur des thèmes transversaux comme la formation au métier de référent (cf. Fiche n°15) et la pérennisation des Hub-IIT (Atelier du réseau au Sénégal).
 - Une visite en France des équipes des Hub-IIT (Tchad, Mali et Sénégal) pour stimuler l'activité des dispositifs par la visite de structures françaises d'accompagnement des entreprises de transformation agroalimentaire.
- **Interface avec des réseaux internationaux :** Tech-Dev assure un ancrage du réseau des Hub-IIT au niveau international en participant aux échanges du réseau francophone de l'appui technologique de la recherche et de l'innovation par les entreprises : le réseau FRATRIE a pour objectif de développer les synergies et les actions internationales en associant les ressources de 4 réseaux francophones : en France l' Association Française des Centres de Ressources Technologiques – AFCRT, initiateur de du réseau FRATRIE, au Québec le Réseau Synchronex, en Belgique le Réseau SYNHERA et en Afrique sahélienne le Réseau des Hub-IIT représenté par Tech-Dev.
- **Garant du règlement et de la charte du réseau :** la tête du réseau est garante du respect par chacun des membres des engagements et valeurs partagés dans la charte (Cf. Fiche n°5) et des modalités de fonctionnement établies. Tech-Dev a aussi été mandaté par les membres pour déposer le label « Hub-IIT » auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle – OAPI ; le réseau détient donc les certificats d'enregistrement qui protègent le logo et la marque « Hub-IIT ».



FICHE 12 LA COORDINATION DU RÉSEAU



Points forts

- L'élaboration d'une charte et d'un cadre réglementaire formels permet l'adhésion d'organisations qui, bien que distantes, se retrouvent dans des engagements et des valeurs communes.
- L'expérience et les pratiques de Tech-Dev lui ont permis d'assurer pleinement la coordination du réseau en mettant en œuvre des activités appréciées par ses membres.

Suggestions

- Pour enrichir ses pratiques et augmenter les mises en relation favorables aux Hub-IIT, le réseau pourrait systématiser à l'échelle de ses membres la réalisation d'un observatoire des dispositifs d'appui aux MPMEA dans les pays où le réseau est présent ainsi que dans d'autres pays francophones
- Les référents des Hub-IIT pourraient être formés à la documentation et à la valorisation de leurs activités afin de pouvoir communiquer plus activement sur celles-ci au niveau national et au sein du réseau des Hub-IIT.

Pour en savoir plus

Charte du réseau des HUB-IIT, Tech-Dev, 4 pages, 2020

Lettre du réseau des Hub-IIT : 13 numéros publiés depuis juin 2019, en ligne sur le site de Tech-Dev <https://tech-dev.org/newsletter-hub-iit-2/>

Brochure de promotion du réseau : « Déploiement d'un réseau de mentorat spécialisé dans l'accompagnement des jeunes et des femmes dans les métiers de la transformation au Sahel », 16 pages <https://cutt.ly/oeKxvDgq>

Rencontres inter-Hub :

- Déplacement en France des équipes Hub-IIT (Tchad, Mali et Sénégal), Compte rendu dans la lettre du réseau n°3, février 2020 <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2023/10/Lettre-du-reseau-des-Hub-IIT-3-fevrier-2020.pdf>
- Atelier du réseau au Sénégal, article dans la lettre du réseau n°9, juin 2022 <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2023/10/Lettre-du-reseau-des-Hub-IIT-9-juin-2022.pdf>

Réseaux francophones partenaires :

- France : AFCRT <https://afcrt.com/>
- Québec : Réseau Synchronex <https://reseaucctt.ca/>
- Belgique : Réseau SYNHERA <https://synhera.be/>
- Documentaire vidéo (2022 - 10 minutes) sur la promotion des activités menées par les Hub-IIT et sur le réseau africain des Hub-IIT sahéliens www.youtube.com/watch?v=QkXUQ1E2dpo

FICHE 13 L'APPROCHE MÉTIER



Le métier de référent technologique exercé au sein d'un Hub-IIT est fondé sur une approche innovante de conseil aux entreprises que l'on peut résumer aux fonctions suivantes :

- **Prospecter et caractériser les acteurs** : identifier, prendre contact, faire connaissance et identifier les caractéristiques des entreprises qui pourraient être conseillées, et les organisations compétentes en technologie et autres domaines d'appui aux MPMEA ;
- **Diagnostiquer et identifier les besoins des entreprises** : lors de visites sur site, analyser précisément l'entreprise, ses ressources humaines et financières, ses process de production et ses projets, hiérarchiser les besoins identifiés (du plus urgent à l'accessoire), pour apporter une réponse personnalisée et adaptée à l'entreprise ;
- **Informier individuellement les entreprises** : apporter conseils et appuis techniques directement aux entreprises lors de visites sur site ; ces apports peuvent être faits immédiatement ou nécessiter un travail de veille technologique, d'investigation et d'analyse (Cf. Fiche n°19) qui sera ensuite partagé avec l'entreprise (par exemple : dossier documentaire, résultats d'une interrogation de bases de données, synthèse d'un document technique ou réglementaire, etc.).

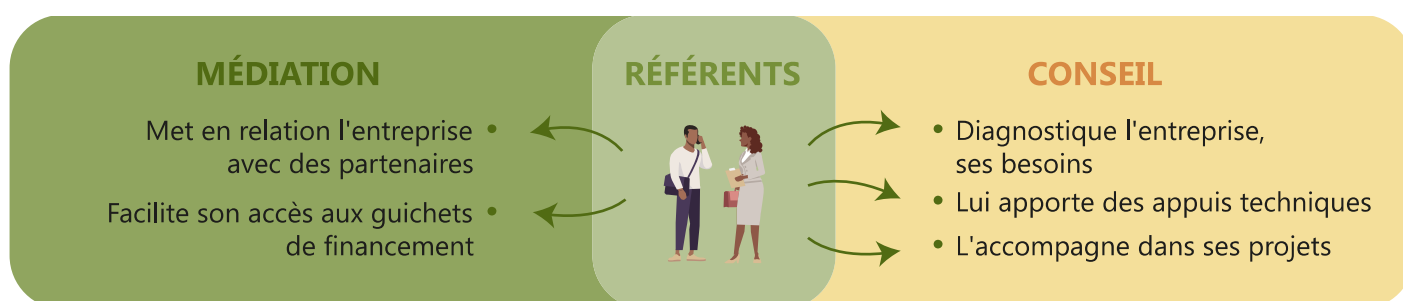
Exemples de conseils apportés aux entreprises :

- **Process et produits** : optimisation des procédés de fabrication, développement de nouvelles recettes, mise en place d'un suivi de la qualité des produits transformés, respect des normes, de la marche en avant, amélioration de la conservation des produits ;
- **Équipements de production** : comparaison de technologies, aide au choix d'équipements adaptés, remise en marche d'équipements non utilisés, conseils en maintenance préventive ;
- **Conditions de travail** : aménagement de locaux conformément aux normes ; amélioration de l'hygiène et de la sécurité des locaux et du personnel, maîtrise des risques et impacts environnementaux et sociaux ;
- **Intrants** : choix d'emballages et d'ingrédients spécialisés, mise en relation avec des fournisseurs ;
- **Informations** : textes réglementant l'agroalimentaire, offres de formations, démarches pour obtenir l'Autorisation de Mise en Marché (AMM).

FICHE 13 L'APPROCHE MÉTIER



- **Mettre en relation l'entreprise avec des partenaires** : assister l'entreprise dans sa rencontre avec un ou plusieurs partenaires identifiés, puis assurer un accompagnement et un suivi des relations établies. Sur demande de l'entreprise, le Hub-IIT peut lancer un appel d'offres et soumettre au choix de l'entreprise des prestataires compétents.
- **Accompagner des projets individuels** : fournir un apport méthodologique pour la réalisation d'un projet porté par l'entreprise, pendant les phases de conception et de réalisation, et durant le suivi de la mise en œuvre (par exemple : modernisation des locaux de production).
- **Assister la recherche d'aides financières** : faciliter l'accès de l'entreprise aux différents guichets existants, en diffusant les conditions d'accès et les procédures d'aides financières accessibles, et dans certains cas en fournissant une assistance dans le montage des dossiers de demande.
- **Animer le réseau des entreprises adhérentes au Hub-IIT** : favoriser l'échange d'informations et d'expériences en réseau, collectivement entre les entreprises et avec d'autres acteurs (cf. Fiche n°18)



La déontologie du métier de référent

Chaque référent signe avec le Hub-IIT dont il dépend une charte de déontologie et de confidentialité. Il s'engage à faire preuve de responsabilité et de professionnalisme afin d'offrir un service de qualité aux entreprises suivies. Le référent s'engage aussi avec l'entreprise qu'il accompagne en signant avec elle une lettre qui garantit la confidentialité du référent à propos des informations qu'il a acquis sur l'entreprise, et qui lui interdit de se faire payer par l'entreprise en sus des salaires ou prestations reçues du Hub-IIT.

Pour en savoir plus

- Manuel du référent Hub-IIT, Tech-Dev 2021, 85 pages
- Vidéos de témoignages de 7 responsables d'entreprise et d'un équipementier accompagnées par les Hub-IIT du Burkina-Faso et du Sénégal (Cf. fiches n°22 et 23)

FICHE 14 LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT



Les outils de l'accompagnement

Tous les référents du réseau des Hub-IIT disposent d'un même ensemble d'outils permettant de mettre en œuvre l'accompagnement des entreprises :

- **Le dossier technologique de l'entreprise** comprend une fiche signalétique et une fiche de diagnostic reprenant les caractéristiques des activités à connaître pour intervenir avec pertinence (matières premières, process, équipement, ressources humaines, etc.) ;
- **La fiche d'observation et de prévention** des risques sociaux et environnementaux permet de consigner et analyser plus particulièrement les points qui nécessitent une vigilance dans ces domaines ; l'aspect genre est aussi pris en compte ;
- **Le compte-rendu de visite** permet de consigner les actions et sujets traités sur site et fixe les actions à réaliser par l'entreprise et par le référent avant la prochaine visite. Remplie lors de chaque visite, cette fiche est signée par l'entreprise qui se sent ainsi impliquée ;
- **L'archivage** de ces données et informations permet de constituer un dossier par entreprise pour mieux connaître son histoire et l'accompagnement dont elle bénéficie ;

Les mesures d'impact de l'accompagnement

L'évaluation de l'impact de l'accompagnement des entreprises par les référents se fait en compilant les informations qualitatives et quantitatives collectées sur les sites. Ces informations renseignent des indicateurs utilisés pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs d'un Hub-IIT du réseau, et pour communiquer vers différents acteurs les résultats atteints à travers son « baromètre des impacts » (Cf. Fiche n°1). De manière plus générale ces indicateurs permettent à Tech-Dev et aux organisations partenaires de piloter les dispositifs afin de réorienter si nécessaire les outils et services.

Quelques indicateurs d'impact

- Ventes et diversification des produits de l'entreprise : variation du volume de matières premières transformées, mises aux normes ou extension du site de production, développement de nouveaux produits ;
- Qualité des produits et débouchés de l'entreprise : augmentation et diversification des canaux de vente ;
- Outils de travail : acquisition ou remise en marche d'équipements ;
- Accès au financement : obtention d'un financement suite à l'accompagnement du Hub-IIT ;
- Emplois : variation du nombre de salariés permanents et temporaires ;
- Conditions de travail : nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des actions de maîtrise des risques environnementaux et sociaux ;
- Implication et adhésion des entreprises accompagnées : volume des cotisations, taux de participation aux journées des adhérents ;
- Services facturés : variation du volume de recettes générées par la facturation de services.

FICHE 14 LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT



Des expertises complémentaires pour l'accompagnement

Les référent.e.s qui accompagnent les entreprises ont tous une compétence dans le secteur de l'agroalimentaire. Certains sont plus spécialisés process, d'autres qualité ou équipements. Le référent confronté à un besoin spécifique dans une entreprise sollicite le collègue spécialisé lorsqu'il n'a pas lui-même la compétence pointue.

Ils ont de plus une expérience dans différentes organisations parties prenantes de l'écosystème : secteur privé (entreprise agroalimentaire, consultant spécialisé), recherche appliquée et enseignement professionnel en technologies alimentaires, services ministériels en charge de la transformation agroalimentaire. Cette diversité d'expertises et d'expériences permet de répondre à une large gamme de besoins identifiés lors de l'accompagnement des entreprises à l'échelle de l'équipe d'un même Hub-IIT (siège et antenne).

Un accompagnement adapté aux spécificités des pays

Les Hub-IIT sont installés dans des pays aux contextes différents concernant le secteur agroalimentaire et les acteurs de l'écosystème qui y sont liés. En plus du choix raisonné de l'organisation porteuse en fonction de critères déterminés (cf. Fiche n°1), Tech-Dev prend en compte pour le choix de l'implantation plusieurs facteurs tel que le nombre et les caractéristiques des entreprises agroalimentaires locales, l'urbanisation et les voies de transport pour les débouchés des villes secondaires, l'existence d'une offre de fournisseurs, de laboratoires spécialisés et de dispositif d'enseignement et de recherche à proximité. Cela permet de construire un dispositif d'accompagnement adapté en termes d'effectifs, de profils des référents et d'accès aux services externes pour la mise en place d'antennes dans les villes secondaires.

Points forts

- Des méthodologies d'accompagnement et des outils de suivi-évaluation sont disponibles dès le démarrage des Hub-IIT dans un nouveau pays, se basant sur les expériences antérieures de Tech-Dev et sur le projet pilote au Mali ;
- L'accompagnement sur le site de production dans la durée, de type compagnonnage, permet d'avoir une connaissance précise de l'entreprise et la confiance des responsables, ce qui renforce l'impact des appuis et conseils.

Suggestions

- L'accompagnement des référents auprès des usagers pourrait être valorisé, par exemple en communiquant avec ces derniers sur le coût réel de l'accompagnement ;
- Un changement d'appellation pourrait-être envisagé, passant de « Référent » à « Conseiller d'entreprises » ou « Coach », pour une meilleure reconnaissance de la fonction tant aux yeux des référents que des usagers.

Pour en savoir plus

- Vidéos de témoignages de 7 responsables d'entreprise et d'un équipementier accompagnées par les Hub-IIT du Burkina-Faso et du Sénégal (Cf. fiches n°22 et 23)

FICHE 15 LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES RÉFÉRENTS



29

Un investissement important dans le renforcement des compétences

La mise en place d'un nouveau métier, lui-même intégré dans un dispositif innovant d'appui aux entreprises, nécessite un investissement important dans le renforcement des compétences des personnes recrutées pour assurer la fonction de référent. C'est ce qui est mis en œuvre par le personnel et les experts bénévoles de Tech-Dev à travers des formations en présentiel et un accompagnement technique et méthodologique régulier par des interactions fréquentes à distance. Ce renforcement est complété par un ensemble d'activités permettant aux référents d'accéder aux informations et aux connaissances technologiques nécessaires à la pratique de leur métier (Cf. Fiche n°19 La gestion de l'information technologique).

Le « Passeport Référent » : principes, outils et méthodes du métier

Ce titre correspond à une session de formation d'une semaine en présentiel, délivrée par le personnel et des experts bénévoles de Tech-Dev, accompagnés par quelques référents expérimentés. L'objectif est de partager les principes fondamentaux des dispositifs Hub-IIT et de découvrir les outils et méthodes d'approche du métier de référent technologique. Deux sessions de type « passeport référent » se sont déroulées en février 2019 au Sénégal et en mars 2020 au Burkina Faso. Voici les principaux sujets abordés, que l'on retrouve compilés et détaillés dans le manuel du référent :

- Rôle et outils du référent, incluant l'approche du genre et la maîtrise des risques sociaux et environnementaux ;
- Le fonctionnement, la structuration et les outils d'un Hub-IIT : la relation client, l'adhésion et la facturation des services, les réunions de service, la gestion du portefeuille d'entreprises ;
- L'écosystème des acteurs et la pérennisation : développement et entretien des relations, gestions du comité technique et de la journée des adhérents ;
- L'appartenance au réseau des Hub-IIT : fonctionnement, caractéristiques des échanges et communication entre membres.

FICHE 15 LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES RÉFÉRENTS



Deux sujets complémentaires de renforcement des compétences ciblent particulièrement les référents qui assurent les fonctions de chef de service d'un Hub-IIT :

- Coordination du siège et des antennes : implantations des sites, relations avec l'organisation porteuse, suivi des partenariats avec l'écosystème, élaboration des différents rapports de suivi des activités ;
- Coordination de l'équipe de référents : préparation et animation de réunions d'équipe, des comités techniques et des journées des adhérents, représentation du Hub-IIT.

Pour faciliter l'apprentissage pratique, les formateurs s'appuient sur des modèles de formulaires et de documents à utiliser pour la gestion des activités des référents et du Hub-IIT : dossier technologique, fiche d'observation pour la prévention des risques sociaux et environnementaux, fiche de compte-rendu de visite, demande d'appui au SATD, modèle de rapports, tableau de suivi des adhésions, etc. (Cf. fiche n°14).

D'autres modalités de renforcement des compétences

Les 8 Hub-IIT répartis dans 4 pays ont été implantés progressivement pendant la durée du projet, regroupant au total un maximum de 23 référents qui n'ont pas tous pu bénéficier d'une session en présentiel du type « Passeport référent ». Un système d'apprentissage par les pairs a été mis en place pour permettre aux référents nouvellement recrutés d'être formés par la personne responsable du siège ou de l'antenne où ils ont été affectés, et d'être aussi accompagnés au démarrage sur le terrain par un référent en activité. En complément, Tech-Dev a créé un groupe WhatsApp pour l'ensemble des référents afin de renforcer les échanges entre pairs et faciliter l'interconnaissance (présentation des nouveaux entrants dans le groupe et diffusion d'un trombinoscope).

Points forts

Le dispositif est globalement apprécié par les référents pour la méthode et les pratiques diversifiées de renforcement des compétences, ainsi que pour la qualité de l'accompagnement fourni par Tech-Dev.

Suggestions

- La délivrance d'une attestation pourrait permettre de valoriser les carrières des personnes formées ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des compétences acquises permettrait de renforcer l'impact des différentes modalités de formation mises en places ;
- Les fonctions de « conseiller technologue en entreprises » pourraient être valorisées à travers des cursus de formation que pourraient s'approprier les Hub-IIT, les organisations porteuses, les établissements d'enseignement supérieur et la recherche.



FICHE 16 LE CONSEIL RAPPROCHÉ AUX ENTREPRISES ET LA MÉDIATION

Une démarche de compagnonnage favorisant diversité et qualité des conseils

31

L'accompagnement par le référent d'une entreprise et ses visites régulières sur le site de production lui permettent d'avoir une connaissance précise de son fonctionnement, de ses process de productions et de ses projets ; c'est cette démarche qui permet au référent d'apporter un conseil personnalisé dans différents domaines : process et produits, conditions de travail, technologies, intrants et informations réglementaires (Cf. fiche n°13). Plusieurs témoignages de responsables d'entreprise qui ont bénéficié de ces conseils permettent d'en apprécier l'impact positif sur leurs activités et la satisfaction des personnes concernées ; on peut consulter les 10 portraits présentés sur les publications de Tech-Dev, complétés par 8 témoignages vidéo réalisés dans le cadre de la capitalisation du projet (voir les références de ces documents en fin de fiche). Grâce à la médiation organisée par les Hub-IIT, le conseil rapproché permet aussi aux entreprises concernées d'accéder à d'autres services et produits délivrés par des acteurs de l'écosystème d'appui et de professionnalisation des entreprises agroalimentaires. C'est le cas en particulier dans les domaines du financement et de la fabrication locale d'équipements dont les démarches de médiation sont documentées ci-après.

Des médiations entre les entreprises et les guichets de financement

L'accès des entreprises à des solutions technologiques adaptées à leur développement implique qu'elles soient orientées vers des aides financières qui répondent à leurs besoins. Les Hub-IIT répertorient les guichets de financement accessibles aux entreprises qu'ils accompagnent (projets de développement, ONG, fonds) ; celles-ci sont informées sur les conditions d'accès et les procédures à suivre pour y accéder. Vu que les dossiers de demande sont complexes à préparer et que leur instruction peut être longue, les référents accompagnent certaines entreprises dans le montage du volet technologique et le suivi des dossiers de demande de financement.

L'organisation de cette médiation des entreprises vers les guichets permet dans certains cas aux Hub-IIT de construire des partenariats avec les structures en charges de leur gestion ; ces dernières reconnaissent l'intérêt qu'ils peuvent leur apporter (mise en relation et ciblage, réduction des risques, accompagnement). Voici 3 exemples de partenariats qui illustrent cette démarche :

- **Au Sénégal** : 4 entreprises adhérentes au Hub- IIT ont pu avoir accès à des crédits accordés sous conditions favorables par le Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin-FNPEF. Le Hub-IIT les a accompagnées pour l'élaboration de leurs dossiers de candidature et dans l'intermédiation avec la banque en charge de la mise en œuvre. Une convention de partenariat a été signée entre le fonds et ENDA GRAF Sahel, l'organisation porteuse du Hub-IIT ;
- **Au Tchad** : une collaboration entre le Hub-IIT et le Fonds Initiative Tchad a permis à une vingtaine d'entreprises d'obtenir des prêts d'honneur (prêt personnel au gérant, à taux zéro, sans garantie) ;
- **Au Mali** : l'accompagnement par le Hub-IIT des dossiers de leurs adhérentes auprès du Projet de développement des compétences et emplois des jeunes (PROCEJ) et du Fonds d'appui à la création d'entreprises par les jeunes (FACEJ) a donné lieu à un financement pour une dizaine d'entre elles ; la collaboration avec le Fonds Afrique Développement (FADEV) a débouché sur des investissements du fonds dans deux entreprises.



FICHE 16 LE CONSEIL RAPPROCHÉ AUX ENTREPRISES ET LA MÉDIATION

Des médiations entre les entreprises et les fournisseurs d'équipements



32

Adapter l'offre des équipementiers nationaux aux produits, volumes de matières premières et manières de travailler des petites entreprises est essentiel. Les Hub-IIT répertorient des équipementiers ayant les qualités professionnelles pour les mettre en relation avec les entreprises adhérentes des Hub-IIT ; ces dernières sont suivies par les référents qui s'assurent de la qualité des services rendus. Ces artisans peuvent aussi bénéficier d'un renforcement de capacité de la part du Hub-IIT pour améliorer leurs propres offres de services et de produits. Voici 2 exemples de partenariats qui illustrent cette démarche :

- **Au Burkina Faso** : l'entreprise ALSED Technologies (Cf. vidéo de témoignage fiche 22) a été identifiée par le Hub-IIT et mise en relation avec quelques entreprises nécessitant son intervention ; cela lui a permis de créer une base de clientèle régulière augmentée par le « bouche-à-oreille » des clientes satisfaites. L'appui-conseil du Hub-IIT lui a permis aussi de bénéficier des visites régulières du référent lui apportant des conseils pour son entreprise (sécurité de ses ouvriers, amélioration de la finition des équipements). Il a aussi été orienté par le Hub-IIT vers des sessions de formations (gestion, hygiène, sécurité, marketing) et des salons professionnels où exposer ses équipements.
- **Au Sénégal** : le Hub-IIT a été missionné par l'ONG ISCOS pour assurer le suivi de la bonne intégration des équipements et du fonds de roulement dont sont dotées les unités de transformation de poissons soutenues par cette ONG italienne en Casamance. Autre exemple, celui des ONG Agribio et IPSIA qui conditionnent le financement de petits équipements et d'autorisations de mise sur le marché (AMM) à une adhésion de leurs bénéficiaires au Hub-IIT ; cela permet aux référents de les conseiller pour choisir et intégrer les équipements dans leur process de production, pour monter le dossier d'AMM et pour réaliser les analyses des produits conditionnant son obtention.

Pour en savoir plus

- UTCF (Burkina-Faso), Etounature (Sénégal), Merveille du Sahel (Mali), GIE RFPT (Sénégal), Maya Marinades (Mali), Mandabio (Sénégal) ; publiés dans une brochure de promotion du réseau des Hub-IIT, pages 9 à 14 <https://cutt.ly/oeKxvDgq>
- Beit Mama (Tchad), lettre du réseau des Hub-IIT, n°8 juillet 2021, page 8 <https://cutt.ly/4eVo3Lkm>
- AMT BioNaturals (Sénégal), lettre du réseau des Hub-IIT, n°9 décembre 2021, page 2 <https://cutt.ly/veVo8zMB>
- GIE Casa écologie (Sénégal), lettre du réseau des Hub-IIT, n°11, octobre 2022, page 5 <https://cutt.ly/jeVo4WvF>
- Laiterie Beïda SARL (Tchad), lettre du réseau des Hub-IIT, n°12, mars 2023, page 5 <https://cutt.ly/jeVo7ijF>

Vidéos de témoignages de 7 responsables d'entreprise et d'un équipementier accompagnées par les Hub-IIT du Burkina-Faso et du Sénégal (Cf. fiches n°22 et 23)

FICHE 17 LES PARTENARIATS DES HUB-IIT AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE



Les Hub-IIT : des passerelles entre référents, chercheurs et enseignants



33

Le dispositif Hub-IIT fonctionne sur la base d'un partenariat privilégié avec les organisations nationales d'appui au secteur agroalimentaire dédiées à la recherche-développement, au contrôle de qualité et à la formation technique professionnelle. Des conventions sont établies entre ces dernières et les organisations porteuses d'un Hub-IIT ; elles prévoient la mise à disposition de personnel apte à intervenir comme référent technologique. Par ailleurs les entreprises adhérentes ont accès à certains services : tests de produits, expérimentations sur process. Enfin la possibilité de stages étudiants à profil « référents juniors » peut être envisagée. Ces partenariats favorisent le transfert des résultats de la recherche-développement aux entreprises concernées, et en retour les besoins d'innovations du terrain sont remontés aux chercheurs pour une meilleure prise en compte.

Voici les 5 organisations partenaires principales des Hub-IIT dans les 4 pays sahéliens

- **L'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies - IRSAT - au Burkina Faso** est l'organisme public dédié à la recherche et à l'innovation, se concentrant sur des domaines tels que l'énergie, l'eau, l'agroalimentaire et les matériaux locaux, afin de développer des solutions adaptées aux besoins du pays.
- **Le Laboratoire de Technologie Alimentaire de l'Institut d'Économie Rurale - LTA/IER – au Mali** est le centre de recherche axé sur la transformation et la valorisation des produits agricoles. Il développe des technologies adaptées pour améliorer la qualité, la conservation et la compétitivité des produits locaux.
- **L'Institut de Technologie Alimentaire – ITA – au Sénégal** est le centre de recherche et d'innovation dédié à la transformation et à la valorisation des produits agricoles, halieutiques et forestiers. Il développe des technologies adaptées pour améliorer la qualité et la compétitivité des aliments locaux tout en respectant les normes de sécurité alimentaire.
- **L'École Supérieure Polytechnique – ESP – au Sénégal** est l'institution de formation et de recherche qui propose des cursus en ingénierie, technologie, gestion et sciences appliquées (un département Génie Chimique et Biologie appliquée, avec des cursus orientés vers l'agroalimentaire)
- **Le Centre d'Études et de Coordination de la Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA) au Tchad** est l'organisme dédié au contrôle et à l'amélioration de la qualité des produits alimentaires. Il se concentre sur la recherche, l'analyse et la normalisation pour garantir la sécurité sanitaire et la compétitivité des denrées locales.

Quelques exemples d'activités illustrant ces partenariats

- **Transferts de résultats de la recherche aux entreprises**
 - Le rônier est considéré comme un arbre aux usages multiples de par les différentes utilisations et vertus attribuées à ses feuilles, ses écorces, etc. Si la sève est bien connue pour la production de vin de palme, le fruit, appelé rône ou sébé, reste encore peu valorisé.

FICHE 17 LES PARTENARIATS DES HUB-IIT AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE



Abondant et riche en vitamines et minéraux, sa transformation pourrait répondre en partie aux besoins nutritionnels locaux. Le LTA/IER au Mali a rédigé une fiche technique décrivant l'ensemble des étapes du processus de fabrication d'un nectar de sébé. Le Hub-IIT Mali participe à la vulgarisation de ce procédé et à sa diffusion au niveau national, et valorise la fiche technique à travers la plateforme des ressources documentaires du réseau des Hub-IIT.

- Le figuier de barbarie est un arbuste épineux présent au Sahel soit à l'état sauvage, soit pour la clôture des champs. Jusqu'ici peu exploité dans le secteur agroalimentaire, il a fait l'objet de recherche de la part d'un enseignant de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) détaché au Hub-IIT de Dakar en tant que référent technologique ; partant des résultats de sa thèse sur l'extraction et la valorisation des pigments de figue de barbarie, il a accompagné une entreprise adhérente du Hub-IIT pour produire un nectar. Dans le prolongement du travail de recherche le traitement thermique adopté préserve les propriétés antioxydantes des pigments. De cette collaboration entre l'ESP, le Hub-IIT et la PME dakaroise résulte une valorisation prometteuse et innovante du figuier de barbarie.

• Insertion d'étudiants dans les entreprises

Un partenariat entre le Hub-IIT Dakar et l'Institut de Formation en Administration et Création d'Entreprise (IFACE) a permis de placer des étudiants niveau master en stage pendant deux mois auprès de certaines des entreprises adhérentes. Selon le besoin identifié ils sont en charge d'élaborer des business plans, d'appuyer la mise en place d'outils de gestion ou de maîtrise des marges, ou d'appuyer des actions de développement commercial. Les étudiants bénéficient d'un suivi de leurs professeurs ; Les entreprises prennent en charge la moitié des gratifications des stagiaires, le Hub-IIT assure l'autre moitié et la rémunération des enseignants et supervise l'ensemble du stage afin d'optimiser les impacts pour les entreprises. Ce partenariat s'est étendu par la suite à d'autres écoles de management à Dakar, Thiès et Ziguinchor. Le bilan est positif pour les étudiants stagiaires qui bénéficient d'une expérience professionnelle qui leur permet d'envisager des débouchés au service de ce type d'entreprises. Les chefs d'entreprises sont eux aussi satisfaits de disposer d'une expertise junior affectée durant la période du stage, leur permettant d'améliorer le fonctionnement de leur entreprise et leur marketing. Le HUB-IIT a aussi facilité le placement en stage dans des entreprises adhérentes de plusieurs étudiants d'Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (ISEP) en fin de formation de techniciens supérieurs (Bac+2) en transformation agroalimentaire

• Adaptation d'un équipement pour la transformation agroalimentaire

Une collaboration entre le Hub-IIT de Dakar et l'ESP a permis d'adapter une dépulpeuse de mangues pour le ditakh, fruit sahélien très riche en vitamine C et couramment consommé au Sénégal à l'état frais ou transformé (jus). La plupart des fruits tropicaux étant saisonniers, cette recherche sur l'adaptation technique de la dépulpeuse pour d'autres fruits améliore la rentabilité de l'équipement et favorise la diversification de l'offre des entreprises. Les travaux menés ont permis de produire une note synthétique décrivant les rendements obtenus, les réglages à effectuer et donnant des recommandations pour l'utilisation et le nettoyage de l'équipement. Ce type d'informations contribue aussi à l'élaboration de sujets pour des travaux pratiques et des travaux de groupe.

FICHE 17 LES PARTENARIATS DES HUB-IIT AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE



Points forts

Les référents détachés et leurs organismes de rattachement mettent en avant les effets positifs de la pratique du terrain et des interactions avec les entreprises pour les enseignants et chercheurs : recherche appliquée plus dynamique, diffusion des résultats de la recherche, enrichissement des cours théoriques et des travaux pratiques.

Suggestions

Au-delà du détachement partiel (quelques personnes/jours par mois) d'enseignants – chercheurs, il conviendrait d'envisager un partenariat plus fécond en termes d'échanges et de moyens (durée du détachement allongée, mise à disposition de matériel, implication plus appuyée des instituts de recherche et enseignement pour optimiser les impacts des interactions entre les fonctions de conseillers, d'enseignants et de chercheurs).

Pour en savoir plus

- Le site web de l'IRSAT <https://irsat.sist-bf.org/>
- Le site web de l'ESP <https://esp.sn/>
- Le site web de l'ITA <https://ita.sn>
- La page Facebook du CECOQDA > www.facebook.com/people/Cecoqda-Tchad/61566664581064/?rdr
- Le site web de l'IER www.ier.ml

Premier bilan d'un partenariat dynamique entre l'IRSAT et le Hub-IIT, lettre n°7 avril 2021, pages 6-7 <https://cutt.ly/feVBJeuE>

Un partenariat entre l'IER-LTA et le Hub-IIT de Bamako gagnant-gagnant pour tous, lettre n°10 juin 2022, page 3 <https://cutt.ly/QeVBKNLf>

La figure de barbarie : du laboratoire de recherche au marché sénégalais, Lettre n°7 avril 2021, page 9 <https://cutt.ly/feVBJeuE>

Fiche technique sur le nectar de sébé (fruit du palmier rônier), IER/LTA Mali, 2021, 5 pages www.hub-iit.org

Des étudiants au service des MPMEA pour contribuer à l'amélioration de leurs procédures de gestion comptable et commerciale et dimensionner leur développement, Lettre 8 juillet 2021, page 9 <https://cutt.ly/feVB2Sgr>

Retour d'expérience sur l'utilisation d'une dépulpeuse (Mangue, Ditakh), Hub-IIT Sénégal, 9 pages www.hub-iit.org

Vidéos de témoignages de 7 responsables d'entreprise et d'un équipementier accompagnées par les Hub-IIT du Burkina-Faso et du Sénégal (Cf. fiches n°22 et 23)

FICHE 18 LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES



Un collectif d'entreprises animé par le Hub-IIT

Si l'approche du dispositif est centrée sur un suivi individualisé et de proximité, le Hub-IIT veille à animer le collectif constitué par l'ensemble des entreprises suivies qui sont au cœur du dispositif : elles participent à la gouvernance du Hub-IIT à travers leurs représentantes membres des comités techniques et sont au centre des échanges dans les ateliers. Leur mise en réseau est organisée par la proposition régulière d'événements (Journée des adhérents, Journées thématiques) et via des groupes WhatsApp.

Le Comité Technique : organe de gouvernance du Hub-IIT

Ce comité est établi par chacun des Hub-IIT, siège et antennes, pour réunir tous les 6 mois environ des membres représentant trois collèges :

- Les entreprises adhérentes au Hub-IIT, en particulier celles jouant un rôle de leaders au sein de filières ou d'organisations professionnelles ;
- Les acteurs de l'écosystème national d'appui au MPMEA, en particulier ceux avec qui le Hub-IIT entretient des relations privilégiées ;
- L'expertise d'appui au secteur agroalimentaire, notamment des personnes spécialisées dans la prise en compte du genre et de la maîtrise des risques environnementaux et sociaux.

En fonction des sujets abordés lors de ces réunions, le comité peut inviter des personnes ressources ayant une expertise permettant de l'assister dans les échanges.

Les principales missions du comité technique sont les suivantes :

- Faciliter, via ses membres, la communication et la diffusion d'informations sur les services proposés par le Hub-IIT au sein de leur profession ;
- Apprécier les activités du Hub-IIT en termes de qualité des services fournis et de leur adéquation avec les besoins des entreprises ;
- Proposer si nécessaire une réorientation des modalités de fonctionnement et de mise en œuvre des activités du Hub-IIT ;
- Analyser la dynamique des partenariats du Hub-IIT avec les acteurs de l'écosystème d'appui au secteur agroalimentaire ;
- Choisir les thèmes des journées des adhérentes ;
- Décider du montant des cotisations annuelles et de la grille de facturation des services, variables selon les pays, la taille des entreprises et d'autres critères proposés par le comité.

Les journées des adhérentes

Ces réunions proposées à l'ensemble des entreprises suivies par le HUB-IIT répondent à un besoin de renforcement identifié soit par les membres du comité technique (adhérents ou partenaires), soit par les référents sur des thématiques technologiques ou générales bénéfiques aux entreprises et aux filières de transformation agroalimentaires dans lesquelles elles sont insérées. Le Hub-IIT veille à ce que les sujets intéressent le plus grand nombre possible d'adhérentes afin de mieux les mobiliser (les journées rassemblent au minimum une quarantaine d'entreprises).

FICHE 18 LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES



La méthodologie de préparation et d'animation proposée aux référents par Tech-Dev permet d'informer et de sensibiliser, tout en suscitant prioritairement les témoignages et les échanges d'expériences et en facilitant le dialogue avec des représentants locaux d'institutions publiques ou d'entreprises privées agissant dans le champ du sujet traité.

L'organisation de la journée peut se faire sous différentes formes : présentations suivies de débats, démonstrations techniques, ateliers de bonnes pratiques et d'échanges d'expériences.

En complément de ces journées en groupe élargi, les Hub-IIT organisent périodiquement des « demi-journées thématiques » en groupe plus restreint (entre 10 et 40 entreprises), portant sur des sujets plus spécifiques ou ne concernant qu'une filière. Leur organisation est plus simple : elles se tiennent généralement aux sièges des Hub-IIT ou peuvent être proposées avec une forme « à distance » (cf. WhatsApp-binaire ci-dessous) ; elles sont l'occasion de partages plus approfondis de bonnes pratiques et d'incitation à tisser des liens collaboratifs entre entreprises.

Un exemple de journée des adhérentes (Thiès, Sénégal)

Le thème choisi est formulé sous la forme d'une question : « équipements de transformation agro-alimentaire, quelles offres et innovations disponibles sur le marché et comment les adapter aux unités de production ? ». En présence d'équipementiers locaux et de partenaires, l'objectif est de sensibiliser les entreprises sur les points de vigilance pour choisir une machine adaptée à leurs besoins. Les mécanismes de financement pour l'acquisition de matériel sont aussi présentés par un représentant du FONGIP (Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires), puis un inspecteur du travail présente les mesures préventives aux accidents du travail. Les équipementiers invités pour exposer leurs machines prennent aussi part aux échanges, permettant aux entreprises d'exprimer devant eux les difficultés qu'elles rencontrent, notamment le manque de formation après réception du matériel et l'absence de garantie des équipements.

D'autres thématiques traitées à l'occasion de journées

- Stratégie de promotion des produits locaux (accès aux boutiques de distribution, échanges avec les distributeurs) ;
- Obtention d'autorisation de mise sur le marché et de certification, démarche qualité, bonnes pratiques d'hygiène; L'expertise d'appui au secteur agroalimentaire, notamment des personnes spécialisées dans la prise en compte du genre et de la maîtrise des risques environnementaux et sociaux ;
- Conservation et analyse des produits, réglementation et normes dans le domaine alimentaire
- Rôles et implication des adhérentes pour favoriser la pérennisation des dispositifs HUB-IIT ;
- Maîtrise des risques environnementaux et sociaux (cf. fiche n°20) ;
- Comment bien profiter de la saison des mangues en tant que PME transformatrice ?
- Valorisation des déchets et co-produits.

FICHE 18 LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES



L'utilisation des réseaux sociaux



38

Les « groupes WhatsApp des entreprises » sont couramment utilisés sous deux formes :

- Échanges unidirectionnels, avec des messages rédigés par les référents à destination des entreprises pour diffuser de l'information sur les activités du Hub-IIT, sur des opportunités de formation, d'appui et de financement ;
- Échanges multidirectionnels entre les adhérentes, suivis par les référents, avec des messages rédigés par des adhérentes portant sur des témoignages, posant des questions, proposant des réponses, proposant des groupages de production et d'intrants, etc.

Le Hub-IIT Sénégal propose des « WhatsApp-binaires » : une expérimentation a été initiée en 2020 afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement des entreprises adhérentes en période de confinement provoqué par la crise COVID. L'application est utilisée pour organiser en ligne un webinaire de formation et d'information. Les thèmes traités sont connus des entreprises quelque temps avant le déroulement du webinaire au moment de l'invitation ; les présentations sont préparées et présentées par les référents ; les échanges qui suivent permettent aux entreprises de poser leurs questions et aux référents d'y répondre.

Points forts

- Les modalités de traitement par les référents des thématiques choisies pour les journées sont très appréciées des entreprises ;
- La mise en réseau des adhérentes renforce les liens entre les responsables d'entreprises (échanges d'informations, plaidoyer et défense commune de leurs intérêts) et permet de développer des liens d'affaire entre elles (groupage de production et d'intrants, sous-traitance, cession ou vente pour valorisation de sous-produits, ...) ;
- Les échanges informels d'expériences et d'informations issus des activités de mise en réseau des entreprises créent un climat favorable à la progression des entreprises adhérentes ; en effet le récit des praticiens, entretenu et actualisé par des échanges fréquents avec les entreprises, contribue à la diffusion et à l'appropriation par celles-ci de bonnes pratiques ;
- Le comité technique permet aux représentantes des entreprises adhérentes de s'impliquer dans la gouvernance des Hub-IIT et d'interagir avec d'autres acteurs clefs de l'écosystème.

Suggestions

- Systématiser dans le dispositif Hub-IIT la fonction d'animation de réseaux et de veille informative à l'échelle nationale pour enrichir, via les réseaux sociaux, la diffusion et l'échange d'informations et de documentations à destination des adhérentes en particulier mais aussi de l'écosystème des acteurs de l'agroalimentaire plus largement.

Pour en savoir plus

- Exemple de journée des adhérentes du Hub-IIT de Thiès, Lettre n°8, juillet 2021, page 4 <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2023/10/Lettre-du-reseau-des-HUb-IIT-7-juillet-2021.pdf>
- Méthodologie pour l'organisation d'une journée des adhérentes (pages 35-38) et d'un webinaire thématique (pages 71-73), Manuel du référent.

FICHE 19 LA GESTION DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE



Recherche, production et diffusion d'informations technologiques



39

Les entreprises accompagnées par les Hub-IIT reçoivent individuellement ou collectivement de l'information technologique répondant à leurs besoins, diffusée sous forme documentaire et à l'occasion d'événements de sensibilisation (cf. fiche n°18). Pour fournir des informations aux entreprises, les référents des Hub-IIT, le personnel de Tech-Dev et des experts bénévoles sont mobilisés pour réaliser des activités spécifiques : veille informative, ressourcement technologique et appui-conseil à distance. Ils collectent de la documentation technologique et produisent eux même aussi des études, des notes et des modules de formation ; l'ensemble est réuni sur une base de données documentaire en ligne.

La veille informative

Elle vise à repérer des informations pertinentes pour l'accompagnement des entreprises : pratiques, process, évolutions réglementaires et innovations dans le domaine des technologies de transformation agroalimentaire. La veille s'effectue en exploitant les ressources documentaires du web, en collectant des informations de proximité auprès d'experts et d'organisations proches du Hub-IIT, et en participant à des événements spécialisés (salons, ateliers).

Le ressourcement technologique

Cette activité consiste pour les Hub-IIT à identifier et à qualifier des fournisseurs pour les petites entreprises dans et en dehors de leurs pays d'implantation ; des missions de ressourcement à l'étranger sont organisées, particulièrement profitables aux pays enclavés qui prospectent des pays voisins parfois mieux achalandés en emballages, équipements ou ingrédients spécialisés. Des référents du Hub-IIT Burkina-Faso se sont ainsi rendus au Bénin dans le but d'élargir leur répertoire d'équipementiers et de fournisseurs d'emballages qualifiés. De Cotonou à Porto Novo, ils ont rencontré une dizaine de sociétés, exploré des pistes de collaboration et effectué des recherches pour répondre à des demandes formulées par des entreprises qu'ils suivent au Burkina. Le Hub-IIT Tchad s'est lui rendu au Cameroun et au Nigéria pour participer aux foires internationales de l'agriculture et des technologies agroalimentaires (Agrofood Lagos, SIALY Douala) ; des exposants internationaux proposant des solutions répondant aux demandes des entreprises tchadiennes ont été identifiés; des sociétés et des transporteurs en capacité de desservir N'Djaména ont également été rencontrés.

L'appui-conseil et la formation technique continue des référents à distance par le SATD

Quand le référent ne trouve pas de réponse à une demande venant d'une entreprise, il sollicite le Service d'Appui Technologique à distance -SATD- de Tech-Dev. Pour bénéficier d'appui et de conseil le référent remplit un formulaire contenant les informations nécessaires à un traitement efficace de la demande de l'entreprise par l'expert spécialisé du SATD mobilisé : fonctionnement et performances actuels de l'entreprise, raisons de la demande, résultats souhaités, estimation du budget disponible, etc. Le SATD répond à sa demande en réinterrogeant si nécessaire le référent pour approfondir, puis en sollicitant son réseau d'experts et de fournisseurs.

FICHE 19 LA GESTION DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE



Des échanges directs à distance entre référents et avec des experts SATD, appelées « visio SATD », sont organisés périodiquement, portant sur des demandes en cours pouvant intéresser plusieurs pays, et ou sur des nouveautés techniques d'intérêt commun. Ce sont des occasions d'échanges de techniques agroalimentaires Sud-Sud et de renforcement des capacités en prospective des référents du réseau.

La plateforme web de ressources documentaires www.hub-iit.org/

Cette base de données documentaires en ligne permet d'accéder à des ressources techniques agroalimentaires de plusieurs types : notes produites par Tech-Dev et les Hub-IIT, guides - manuels et fiches de bonnes pratiques réalisés par d'autres organisations, répertoires et annuaires de fournisseurs, textes réglementaires, études technico-économiques. En décembre 2024 la plateforme regroupe 223 ressources accessibles via un formulaire de requêtes. Un comité de lecture est en charge de sélectionner les documents qui seront partagés sur la plateforme web ; composé d'un référent de chacun des 4 pays et d'un expert SATD, il passe en revue périodiquement des ressources proposées par les référents et le SATD. En dehors de Tech-Dev, seuls les personnels des Hub-IIT et des organisations porteuses et partenaires ont accès à ces ressources. Quelques ressources documentaires sont en accès libre : les fiches sur la maîtrise des risques environnementaux et sociaux (cf. fiche n°20) ainsi que la liste complète des ressources disponibles ; des demandes d'accès aux ressources réservées peuvent être faites par email auprès de Tech-Dev.

Voici quelques exemples de documents produits par Tech-Dev et les Hub-IIT :

- **Répertoires d'acteurs :**

- Fournisseurs d'emballages agro-alimentaires : 53 sociétés recensées dans 9 pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo) ;
- Fournisseurs et fabricants d'équipements de transformation : 41 sociétés recensées dans 7 pays (Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo).

- **Étude de faisabilité :** Tech-Dev et les HUB-IIT sénégalais ont réalisé une étude de faisabilité pour l'implantation au Sénégal d'une centrale d'emballages (bouteilles verre et sachets kraft). La note produite reprend les informations, enseignements et points clés à prendre en compte avant de lancer une telle initiative.

- **Notes techniques :**

- **Transformation des céréales :** deux notes de conseils et de recommandations pour limiter les pertes et optimiser le process de transformation des céréales, l'une pour les entreprises artisanales et l'autre pour celles d'entre-elles qui veulent passer au stade unité semi-industrielle de transformation des céréales en farines par voie sèche ;
- **Production de farine de pomme de cajou :** une note préparée par le Hub-IIT Mali présentant les différentes étapes d'un process adapté aux MPMEA ainsi que des voies de valorisation possibles de cette farine.

FICHE 19 LA GESTION DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE



• **Modules de formations** : forts de leurs expériences pratiques, et disposant de méthodes et de ressources documentaires adaptées pour la sensibilisation et la vulgarisation, les Hub-IIT proposent aussi des modules de formation des MPMEA portant, entre autre, sur les thèmes suivants :

- Maîtrise des pratiques d'hygiène alimentaire dans la transformation ;
- Conservation, transformation et stabilisation des produits agroalimentaires ;
- Choix des équipements et des emballages agroalimentaires ;
- Passage de la transformation artisanale à la semi-industrialisation ;
- Maîtrise des risques environnementaux et sociaux ;
- Protection de la propriété intellectuelle en Afrique.

Points forts

- Le dispositif du SATD est très apprécié par les référents pour la qualité des informations et études produites, sa gratuité et son impartialité (les experts SATD ne sont pas parties prenantes sur les commentaires et les choix de technologies décrites) ;
- Le SATD poursuit ses activités pour tout le réseau des HUB-IIT malgré la fin des subventions de fonctionnement de certains Hub-IIT ;
- Les notes, études et supports de formation produits par Tech-Dev et les référents répondent à des besoins qui dépassent ceux des entreprises accompagnées.

Suggestions :

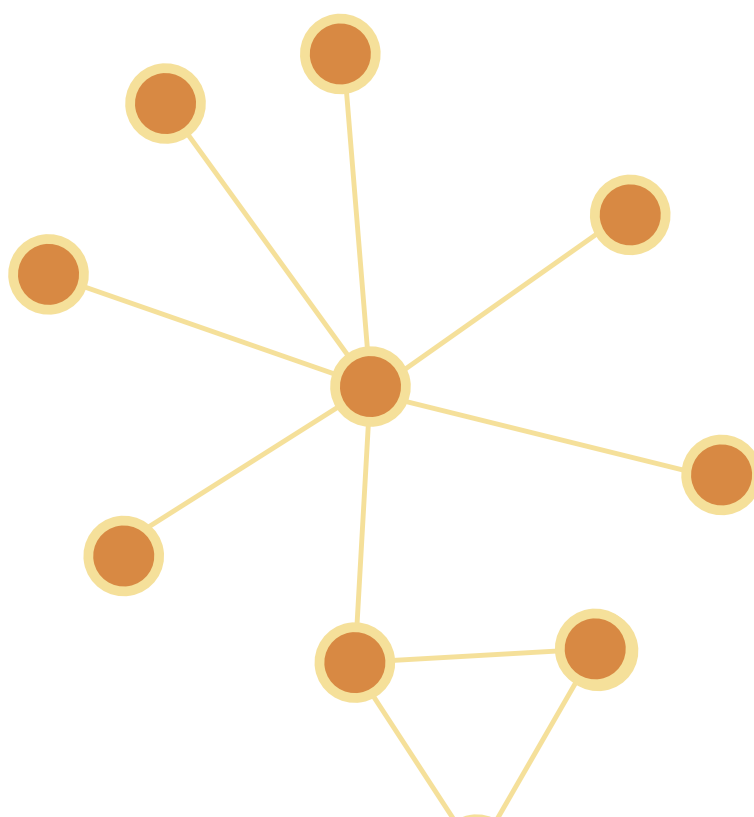
- Une meilleure valorisation des ressources documentaires de la plateforme Hub-IIT devrait être envisagée : ajout de références bibliographiques complétant les résumés, ouverture plus large de l'accès aux ressources (surtout celles déjà publiées en accès libre) ;
- Il serait opportun d'insérer dans les fonctions du réseau des Hub-IIT une fonction de veille informative et stratégique, et de diffusion des résultats de cette veille ; cela renforcerait les capacités d'action et d'anticipation des membres et d'autres acteurs qui pourraient en bénéficier.

FICHE 19 LA GESTION DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE



Pour en savoir plus

- Recommandations pour limiter les pertes et optimiser le process de transformation des céréales en atelier artisanal au Sahel, Tech-Dev, 9 pages, 2022 > <https://cutt.ly/zrjF1zqM>
- Vers l'autosuffisance : relever le défi du passage d'un atelier artisanal à une unité semi-industrielle de transformation des céréales en farines, Tech-Dev, 9 pages, 2022 > <https://cutt.ly/VrjF06Qk>
- Fiche technique pour la production de farine de pomme de cajou », Tech-Dev – Hub-IIT Mali, 3 pages, 2021 > <https://cutt.ly/lrjF0fsU>
- Mettre en place une centrale d'achat d'emballage : une opération complexe, Tech-Dev - Hub-IIT Sénégal, 14 pages, 2022 > <https://cutt.ly/prjF29YF>
- Répertoire de fournisseurs d'emballages agro-alimentaires en Afrique (hors Tchad), 19 pages, Tech-Dev, 2023 > <https://cutt.ly/6rjFMESP>
- Répertoire des fournisseurs et fabricants d'équipements de transformation agroalimentaire en Afrique, Tech-Dev, 23 pages, 2023 > <https://cutt.ly/orjF9OcB>
- Liste des ressources documentaires disponibles sur la plateforme Hub-IIT, décembre 2024, 26 pages www.hub-iit.org/hub-iit-sommaire



FICHE 20 LA MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX



La démarche proposée

La Maîtrise des Risques Environnementaux et Sociaux (MRES) représente un enjeu fondamental pour les entreprises de transformation agroalimentaire, leur permettant à la fois d'anticiper les impacts négatifs que leurs activités pourraient générer et de se conformer aux réglementations et lois en vigueur. Les équipes des Hub-IIT sont formées à ces problématiques ; elles mènent des actions de sensibilisation, de renforcement de connaissances pour les entreprises accompagnées et appuient l'identification puis la mise en œuvre de solutions pour réduire les risques dans les unités suivies. Elles organisent des réunions d'échanges entre entreprises ouvertes à d'autres acteurs concernés par le sujet.

Les 6 axes d'intervention des Hub-IIT

- **Évaluation des risques** : la capacité à anticiper les impacts que l'activité pourrait générer sur l'environnement, la santé, la sécurité et la qualité de vie des populations est un enjeu fondamental pour les entreprises. Les Hub-IIT les informent sur leurs obligations légales d'évaluation environnementale et les incitent à mettre en place un système de gestion des risques ;
- **Emploi et conditions de travail** : les Hub-IIT rappellent aux responsables d'entreprises qu'ils sont tenus de prendre des précautions pour assurer la protection de la santé et la sécurité de leurs travailleurs et du voisinage. Ils les orientent vers les administrations ou fournisseurs concernés ;
- **Utilisation rationnelle des ressources** : dans leurs process de production les entreprises utilisent des matières premières agricoles ou halieutiques, de l'eau potable, des énergies fossiles et renouvelables. Les Hub-IIT étudient comment sont utilisées ces ressources et proposent des solutions d'optimisation anti-gaspillage ;
- **Prévention et gestion de la pollution** : l'activité de transformation peut être source de pollution environnementale et de risques sur la santé des personnes (Eaux usées, nuisances sonores, gaz, déchets plastiques, etc.). Les Hub-IIT effectuent une analyse sur site des sources de pollution puis proposent des aménagements, des équipements ou des fournisseurs plus respectueux de l'environnement ;
- **Maîtrise de la consommation énergétique** : pour renforcer la performance globale de l'entreprise et réduire son impact environnemental, les Hub-IIT donnent des conseils simples pour générer des économies d'énergie. Ils peuvent proposer des bilans énergétiques plus approfondis pour agir sur la consommation des entreprises, à la fois au niveau de ses bâtiments, de ses équipements et pour la valorisation des déchets ;
- **Communication et information** : les pays sahéliens accordent une importance croissante aux impacts environnementaux et sociaux des entreprises. Lors de la mise en place d'une démarche de maîtrise des risques, les Hub-IIT conseillent les entreprises pour communiquer sur leurs efforts en ce sens.

FICHE 20 LA MAITRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX



La production d'une documentation adaptée à l'action

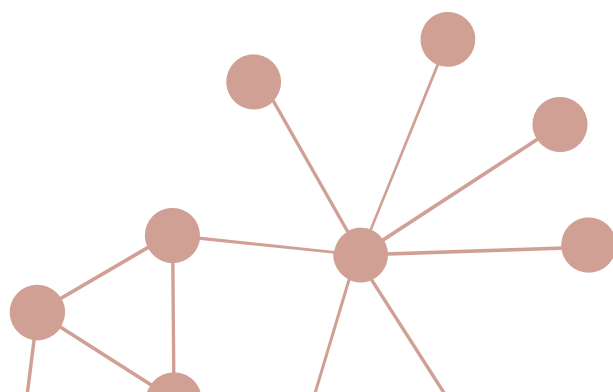
Un ensemble de fiches techniques reprenant les 6 axes d'intervention des Hub-IIT est réalisé dans chacun des 4 pays, complété par d'autres documents permettant une meilleure connaissance des risques et des solutions pour y faire face : un mémento listant des suggestions d'actions MRES pour les MPMEA, une affiche de capitalisation des activités de MRES, une note sur les solutions d'emballages recyclables, une méthode pour calculer le temps de retour sur investissement en cas d'achat d'un équipement moins énergivore, etc.

Les difficultés identifiées pour la mise en application des mesures

Un bilan réalisé par le Hub-IIT au Sénégal montre que les entreprises sont dans l'ensemble conscientes des problèmes identifiés par les référents lors des diagnostics mais qu'il y a des freins à la mise en application des mesures proposées, parmi lesquels on peut citer : leur financement, la priorité donnée à d'autres problématiques (augmentation de la production, accès aux matières premières, etc.), l'implantation fréquente des entreprises en zones d'habitation ou à domicile, ce qui limite la possibilité d'aménagement pour le traitement des déchets et eaux usées.

Mais malgré les difficultés, des résultats ont été obtenus, par exemple :

- **Diminution de la consommation énergétique** : utilisation d'équipements moins énergivores (four amélioré et séchoir solaire par exemple) ; maintenance et nettoyage des équipements pour en réduire la consommation électrique (en meunerie notamment) ; paramétrage et calorifugeage des pasteurisateurs ;
- **Valorisation des sous-produits** : utilisation des calices des fleurs de bissap, sous-produits de la production de jus, pour la production de confiture ; récupération de graines de baobab, sous-produit de la production de jus et de sirop, pour la production d'huile ; utilisation des sous-produits de la production halieutique (écailles, boyaux, branchies des poissons) pour la production d'aliments de volaille ;
- **Amélioration des postes de travail** : Installation de poulies pour le portage de charges lourdes, surélévation des bassines pour atténuer les postures trop penchées, couverture des courroies d'entraînement des équipements, achat d'équipements de protection ou d'ustensiles pour éviter les coupures dans les étapes de préparation des fruits ;
- **Lutte contre la pollution** : utilisation d'emballages en papier kraft, construction de bassins de décantation d'eaux usées.



FICHE 20 LA MAITRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX



Points forts

- Les supports sont appréciés des référents pour leurs qualités et leur prise en compte des réalités propres aux entreprises du contexte spécifique des pays (réglementation et législation) ;
- Les réunions d'échanges sont particulièrement adaptées pour créer une émulation permettant une mise en application concrète, en particulier les améliorations pouvant être obtenues à moindre frais ;
- La démarche est pertinente du fait de l'augmentation des risques avec le développement rapide du secteur en zone urbaine et péri urbaine.

Suggestions :

- Améliorer la valorisation des supports existants (voir fiche n°19) et la veille documentaire sur cette thématique dans les réseaux d'entreprises (Cf. fiche n°18) ;
- Concevoir des outils didactiques pour les responsables d'entreprises et leurs employés permettant une bonne appropriation des notions apprises ;
- Élaborer une fiche sur la prévention des risques périnataux dans les métiers de transformation agro-alimentaire.

Pour en savoir plus

Maitrise des RSE, numéro spécial de la Lettre du réseau des Hub-IIT, février 2024, 5 pages > <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2024/02/Lettre-du-reseau-des-Hubs-fevrier-2024.pdf>

Fiches techniques Démarche RSE des Hub-IIT > www.hub-iit.org/page/Publications-des-Hub-IIT
Fiche 1 - Évaluation des risques environnementaux et sociaux (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tchad)

- Fiche 2 - Emploi & conditions de travail (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tchad)
- Fiche 3 - Utilisation rationnelle des ressources (Mali, Sénégal, Tchad)
- Fiche 4 - Prévention et gestion de la pollution (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tchad)
- Fiche 5 - Maîtrise de la consommation énergétique (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tchad)
- Fiche 6 - Communication et information RSE (Mali, Sénégal, Tchad)

Mémo de suggestions d'actions de MRES pour les MPMEA, 9 pages, 2002 www.hub-iit.org/medias/memo-de-suggestions-rse-pour-les-mpmea.pdf

Affiche de capitalisation des activités de MRES au Mali : bilan, exemples d'actions mises en œuvre, 2 pages, 2022 <https://cutt.ly/Ke2ddmtJ>

Portraits d'adhérentes : l'UTCF, une entreprise qui place la Responsabilité Social et Environnementale au cœur de sa stratégie de développement, Lettre du réseau des Hub-IIT, n°7 avril 2021, page 5 <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2023/10/Lettre-du-reseau-des-Hub-IIT-6-avril-2021.pdf>

FICHE 21 LES OUTILS FINANCIERS D'APPUI EXCEPTIONNEL DES HUB-IIT



En plus de la médiation effectuée par les Hub-IIT pour faciliter l'accès des entreprises aux guichets de financements existants (Cf. Fiche n°16), trois outils financiers sont utilisés par les HUB-IIT pour favoriser les investissements des entreprises, les soutenir en cas de crise et expérimenter des solutions technologiques répondant à leurs besoins.

Un fonds revolving « coup de pouce » pour favoriser les investissements des entreprises

- **Ce fonds a été mis en place pour accorder des prêts à taux zéro sans garantie aux responsables d'entreprises adhérentes d'un Hub-IIT et suivies régulièrement par les référents.** Cette aide est destinée aux entreprises bloquées par un manque de financement immédiat face à un marché avéré à court terme.
- **Un comité d'attribution et de gestion du fonds est constitué au niveau de chaque Hub-IIT ;** il est composé de référents, d'un analyste financier, de responsables d'entreprises adhérentes (dont au moins un membre des Comités Techniques) et d'un représentant du SATD de Tech-Dev.
- **Ces prêts sont basés sur la confiance et s'adressent à des entreprises ayant auparavant démontré leur volonté d'évoluer.** Les prêts sont à rembourser en 10 mois après 2 mois de carence. Les remboursements effectués réalimentent le fonds qui peut ainsi bénéficier à d'autres entreprises, ce qui renforce la cohésion du groupe des adhérentes.
- Le fonds favorise les investissements visant les objectifs suivants :
 - Augmentation de la production ou de l'apport de valeur ajoutée aux produits transformés ;
 - Acquisition de matériels de transformation conseillés par les référents ;
 - Aménagement des sites de production.
- Le fonds encourage et privilégie aussi deux catégories de demandes : i) celles venant d'entreprises ayant besoin d'un apport personnel pour négocier avec un guichet de financement un prêt complémentaire permettant de réaliser l'investissement identifié avec les référents, ii) celles concernant un investissement permettant une amélioration en matière de prévention des risques environnementaux et sociaux (Cf. fiche n°20).
- Les règles d'attribution du fonds (montants maximum attribués, type de destination, durée de remboursement, etc.) peuvent être exceptionnellement adaptées lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins « vitaux » pour les entreprises. Ainsi, lors de la période d'inflation post-Covid liée au conflit russo-ukrainien, le fonds a financé l'achat d'intrants (matières premières, emballages) avec un objectif de remboursement du prêt pouvant se limiter à 50% des montants versés, le solde constituant un don du fonds aux entreprises.
- Le montant total du fonds attribué sur 4 ans dans 3 pays s'est élevé à 81 385 €, avec des montants individuels allant de 488 € à 3 811 € ; 46 entreprises adhérentes aux Hub-IIT en ont bénéficié avec 26 prêts « coup de pouce » pour l'achat d'équipements et 20 prêts pour l'achat de matières premières. Le taux de remboursement a atteint 96% au Sénégal en période stable ; il est tombé au plus bas à 34% au Mali puis au Burkina Faso en période affectée par l'inflation et l'incertitude de la poursuite du financement des dispositifs (suspension de l'aide française).

FICHE 21 LES OUTILS FINANCIERS D'APPUI EXCEPTIONNEL DES HUB-IIT



Un fonds pour répondre aux urgences pendant la crise

- Très rapidement après le début de la pandémie, en plus de la distribution de kits sanitaires et de l'édition d'affiches de consignes d'hygiène, les Hub-IIT ont réagi en octroyant des aides exceptionnelles à leurs adhérentes sous la forme d'avances de trésorerie remboursables à taux zéro.
- L'objectif principal était de maintenir des emplois au sein des entreprises dont la majorité subissait durant ces périodes critiques une diminution importante de leurs activités. Le calcul de l'aide était basé sur le nombre de travailleurs maintenus en poste ou réemployés, en privilégiant les entreprises contribuant à la sécurité alimentaire par la fourniture de denrées de première nécessité (céréales transformées, savons).
- L'opérationnalisation rapide (en moins de 2 mois au Sénégal) du fonds d'urgence Covid, initialement non programmé, a été facilitée par la collaboration active entre Tech-Dev et le personnel des Hub-IIT, soutenus dans leurs propositions par le partenaire financier. Au total 59 entreprises parmi les plus fragiles en ont bénéficié, permettant de maintenir environ 580 emplois pour un montant total de 81 000 € attribués sous forme numéraire au Mali et au Sénégal. Le Tchad a préféré aider les entreprises en leur fournissant à crédit des emballages achetés en gros par le Hub-IIT. Le fonds d'urgence n'a pas été mis en place au Burkina Faso car à cette période les activités du Hub-IIT venaient d'y démarrer.
- Les entreprises bénéficiaires ont été capables, avec le suivi des Hub-IIT, d'honorer le remboursement de leurs avances, même en période très difficile : le taux de remboursement a dépassé les 85%. Ce résultat est sans doute attribuable à la détermination des femmes cheffes d'entreprises à honorer leurs engagements ; il est aussi lié en partie à l'esprit de solidarité entre les adhérentes des Hub-IIT qui étaient sensibilisées au fait que le remboursement des avances par les bénéficiaires du fonds permettrait à d'autres adhérentes d'en bénéficier pour passer la crise.

Un fonds d'expérimentation comme outil de recherche-développement

Ce fonds a été mis en place pour tester des réponses techniques ou organisationnelles répondant aux problèmes rencontrés par les entreprises accompagnées par les Hub-IIT. Des dotations annuelles d'un montant variant entre 500 € et 5000 €/an sont mises à disposition de chaque Hub-IIT pour réaliser les tests. Des experts du SATD sont mobilisés pour valider les plans d'expérimentation. Voici quelques exemples de l'utilisation du fonds :

- **Adaptation ou conception d'équipements (petites machines ou accessoires)** : l'objectif est de tester les performances des équipements modifiés sur le site d'une ou deux entreprises, puis de partager les résultats obtenus auprès d'autres entreprises et dans le réseau des HUB-IIT. Les tests sur des équipements manquant localement ou visant à optimiser les process et améliorer les performances énergétiques sont privilégiés :

- Au Burkina Faso, des tests de calorifugeage ont été effectués par les référents utilisant de la laine de verre pour le pasteurisateur d'une mini-laiterie, et conduisant à une réduction significative du temps de pasteurisation et de la consommation énergétique ; d'autres tests ont concerné l'utilisation d'une laveuse de pommes de terre pour d'autres produits (gingembre, patate douce, souchet) avec des résultats intéressants en termes de gain de temps et économies d'eau ;

FICHE 21 LES OUTILS FINANCIERS D'APPUI EXCEPTIONNEL DES HUB-IIT



- Au Mali c'est la conception d'une dépelliculeuse d'arachide qui a été initiée, pour faciliter cette tâche chronophage et fastidieuse qui consiste à enlever la pellicule des graines après torréfaction ;
- Au Tchad le Hub-IIT a suivi la conception d'une presse à huile et d'un extracteur de jus pour favoriser l'appropriation de ces modèles d'équipements jusque-là non disponibles sur place pour les entreprises ;
- Au Sénégal, une expérimentation de séchage de mangues par un procédé de déshydratation par immersion imprégnation a donné des résultats prometteurs.

• **Tests en laboratoire d'utilisation d'ingrédients alimentaires dans le cadre d'amélioration de process** : au Sénégal des tests ont été réalisés à l'ITA sur le pouvoir de stabilisation des dépôts de jus de fruit locaux par adjonction de pectine et de gomme xanthane ;

• **Acquisition de matériel de contrôle et de suivi de la qualité** (pH mètre, réfractomètre, petite balance de précision, etc.) : l'objectif est de doter les référents pour qu'ils utilisent ces matériels sur les sites de production des entreprises qui n'en sont pas encore pourvues, dans le cadre d'améliorations de process de fabrication ou de développement de nouveaux produits ;

• **Financement d'une « subvention incitative » pour des importateurs ou équipementiers nationaux** : l'objectif est de leur permettre de diversifier leurs offres afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des entreprises. La subvention vise à réduire la prise de risque et à amener durablement sur le marché certains intrants comme des emballages de qualité à coût supportable, des ingrédients spécialisés ou des petits équipements qu'on ne trouve pas localement. Au Tchad le fonds a accordé un financement à un entrepreneur, en complément d'un prêt d'honneur, pour implanter une petite unité de soufflage de bouteilles en plastique (PET : polytéréphtalate d'éthylène) permettant de pallier le manque d'emballages fabriqués localement. Le HUB-IIT a également testé l'approvisionnement centralisé en ingrédients spécialisés et en petits équipements de suivi qualité en agro-alimentaire, achetés notamment au Cameroun, pour les rendre plus accessibles aux entreprises tchadiennes.

FICHE 21 **LES OUTILS FINANCIERS D'APPUI EXCEPTIONNEL DES HUB-IIT**



Points forts

- Des procédures bien détaillées encadrent l'utilisation de ces fonds, accompagnées d'un suivi du recouvrement par des relances efficaces car adaptées au calendrier de trésorerie de chaque filière de transformation ;
- Basés sur la confiance entre les Hub-IIT et leurs adhérentes, les fonds sont appréciés car ils sont facilement accessibles (pas d'instruction lourde ni de critères d'accès spécifiques, versements rapides) ;
- Les Hub-IIT et Tech-Dev ont su adapter les outils pour répondre rapidement aux difficultés des entreprises face à une conjoncture économique exceptionnelle (avance de trésorerie, prêt « intrants » subventionné à 50 %) ;
- Dans le cas d'achat d'équipements, les conseils donnés aux entreprises par les référents pour des choix adaptés, une bonne installation et la maintenance sécurisent les capacités de remboursement ;
- Le taux élevé de remboursement des avances de trésorerie du fonds d'urgence est un indicateur de solidarité et de cohésion du groupe constitué par les entreprises adhérentes aux Hub-IIT.

Suggestions

Pour les appuis financiers

- Associer systématiquement plusieurs responsables d'entreprises adhérentes aux comités d'attribution et leur transmettre en toute transparence les procédures de mise en œuvre du fonds ;
- Demander aux équipes des Hub-IIT de ne pas dépasser un délai maximum 5 mois entre l'identification des besoins de financement et le versement des financements ;
- Prévoir la mobilisation d'une ressource interne ou externe pour l'éducation financière des emprunteurs et le suivi du recouvrement ;
- Encourager un système de remboursement des mensualités par paiement électronique par téléphone mobile.

Pour le fonds expérimental

- Programmer sur un temps long (environ 2 ans) les périodes de mise en place, d'adaptation, d'évaluation et de communication sur les résultats obtenus.

Pour en savoir plus

- Fonds d'expérimentation, Manuel Référent, pages 66 à 70
- Fonds d'expérimentation, deux exemples d'utilisation, Lettre n°13 novembre 2023, page 5 <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2024/09/Lettre-du-reseau-des-Hub-IIT-12-novembre-2023.pdf>

FICHE 22 AU BURKINA FASO



Contexte

Le projet Hub-IIT au Burkina Faso a été hébergé par l'ONG APROSSA Afrique Verte Burkina. Monsieur Désiré Nanéma était chef de service du Hub-IIT de Ouagadougou. Depuis juillet 2024 les activités sont suspendues dans l'attente de nouveaux financements.

Témoignage de Madame Clarisse Kaboré



**Directrice de l'Unité de Transformation des Céréales du Faso (UTCf),
Ouagadougou Secteur 38 Quartier Kamboinsin**

Contacts utcfaso@gmail.com Whatsapp +226 78 24 19 32

Entretien réalisé le 20 juin 2024 à Ouagadougou – durée 5'02"

À visionner ici <https://youtu.be/9F1cPEpADyY?feature=shared>

Accompagnement du Hub-IIT :

Madame Kaboré collaborait avec Afrique Verte Burkina avant le démarrage du projet ; elle a fait partie des premières entreprises identifiées par le Hub-IIT. Sa principale motivation au démarrage a été la promesse d'un accompagnement permettant l'accès à de l'équipement de qualité pour améliorer sa performance et réduire la pénibilité du travail des femmes de son unité. Aujourd'hui Mme Kaboré considère le référent technologique du Hub-IIT comme « l'atout rigueur de son unité ». Elle a bénéficié de nombreux appuis parmi lesquels :

- Appui à l'élaboration des plans de construction de son unité de transformation ;
- Appui pour tout le processus de participation à l'appel à projet de Brave Women (MEFB), « projet impossible à gérer sans l'appui du Hub qui s'est occupé de tout le volet administratif » ;
- Appui à la mise en place d'outils de gestion et suivi de leur bonne utilisation ;
- Accès au financement à travers un prêt d'honneur venant du fonds revolving ;
- Formations en gestion, hygiène et marketing.

Différents termes, noms et sigles employés :

- ONG ASMADE www.facebook.com/ONGASMADE.Officiel/ : Association burkinabé créée en 1994 par un groupe d'agents de développement pour participer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations au Burkina Faso.
- Projet Brave Women Burkina www.bravewomen.bf/ : Le projet BRAVE Women Burkina s'inscrit dans un programme « Business Resilience Assistance for adding-Value Enterprises for Women (BRAVE Women) » initié par la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID). Il vise à offrir une assistance technique et financière aux entreprises détenues/dirigées par des femmes dans des environnements fragiles. Financé par un fonds fiduciaire multi-donateurs hébergé par le Groupe de la Banque mondiale, le programme est implémenté au Burkina Faso par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF).
- L'ONG APROSSA Afrique Verte Burkina (AVB), organisation hébergeant le Hub-IIT au Burkina Faso, dont le promoteur est son directeur M. Philippe Ki.



- M. Désiré Nanéma, est référent technologique – et chef de service - du Hub-IIT Burkina à Ouagadougou.
- IRSAT : Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies <https://irsat.sist-bf.org/>
- CQP : Certificat de Qualification Professionnelle, titre de qualification professionnelle délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, destiné à certifier les compétences dans différents métiers du secteur privé.

Pour en savoir plus

- « Au Burkina Faso, Clarisse Kaboré, la self-made-woman qui veut aider les femmes ». Article paru dans Le Monde (Octobre 2021) <https://cutt.ly/Se8n5beH>
- « Portraits d'adhérentes : l'UTCF, une entreprise qui place la Responsabilité Social et Environnementale au cœur de sa stratégie de développement ». Lettre du réseau des Hub-IIT, n°7 avril 2021, page 6 <https://cutt.ly/ke8n5NHq>

Témoignage de Madame Salamata Sawadogo



Directrice de l'entreprise Wend Guund Yamba (« Dieu nous protège » en Mooré)

Contacts agrowendy@yahoo.fr tel +226 25 50 61 59

Entretien réalisé le 24 juin 2024 à Ouagadougou – durée 3'38"

À visionner ici <https://youtu.be/gAwzGsp2kvk?feature=shared>

Accompagnement du Hub-IIT :

Madame Sawadogo collaborait avec Afrique Verte Burkina avant le démarrage du projet Hub-IIT ; concernant les appuis de ce dernier, elle cite d'abord les conseils reçus pour s'inscrire et participer à des formations organisées par la Maison de l'entreprise. Elle cite ensuite l'appui reçu pour améliorer ses produits et les faire analyser en laboratoire.

Différents termes, noms et sigles employés

- Numéro IFU pour Identifiant Financier Unique. L'acquisition d'un IFU par une personne marque la formalisation de ses activités auprès de l'administration financière.
- L'ONG APROSSA Afrique Verte Burkina est l'organisation porteuse du projet Hub-IIT Burkina.
- M. Adama Paré, référent technologique du Hub-IIT de Ouagadougou, rattaché à l'IRSAT.

FICHE 22 AU BURKINA FASO



Témoignage de Monsieur Halidou Sedogo



Directeur de l'entreprise ALSED Technologies (anciennement Atelier de Construction Métallique et de Recherche Technologique – ACMRT)

Contacts halsedg1@gmail.com tel+Whatsapp +226 70 009886,
profil LinkedIn <https://bf.linkedin.com/in/halidou-sedogo-82721976>
Entretien réalisé le 24 juin 2024 à Ouagadougou – durée 3'22
À visionner ici <https://youtu.be/ys-4noXcOkE?feature=shared>

Accompagnement du Hub-IIT :

Contacté directement par l'équipe du Hub-IIT, M. Sedogo a bénéficié de la mise en lien avec des entreprises ; cela lui a permis de créer une base de clientèle régulière augmentée par le « bouche-à-oreille » des clientes satisfaites. L'appui-conseil du Hub-IIT lui a permis aussi de bénéficier des visites régulières du référent apportant des conseils en gestion pour son entreprise (sécurité de ses ouvriers, amélioration de la finition des équipements) et facilitant l'accès à des formations (gestion, hygiène, sécurité, marketing) ; il a pu aussi avec le Hub-IIT participer à des ateliers de partage de connaissances - d'expériences, à des foires professionnelles et bénéficier de formation.

Pour en savoir plus :

« Portrait d'un équipementier : l'ACMRT, l'innovation et les bonnes conditions de travail des ouvriers au cœur de sa collaboration avec le Hub-IIT » ; Lettre du réseau des Hub-IIT n°8 Juillet 2021, page 7 <https://cutt.ly/de8n6MCT>

Témoignage de Madame Awokou Ulrich



Gestionnaire comptable de l'entreprise Diamond Morenga (GIE Paany)

Contacts tel + whatsapp +226 74 44 35 13
profil LinkedIn www.linkedin.com/in/gie-paany-diamond-moringa-988b9b301/
Entretien réalisé le 24 juin 2024 à Ouagadougou - durée 3' 02"
À visionner ici https://youtu.be/MWkfFHT_Ee0?feature=shared

Accompagnement du Hub-IIT :

Mme Ulrich cite dans son témoignage plusieurs activités d'accompagnement proposées par le Hub-IIT : des invitations pour participer à des expositions et des foires, des conseils pour améliorer les emballages des produits et les étiquettes, des mises en relation avec des équipementiers et des soutiens pour accéder à des aides et des projets.

FICHE 23 AU SÉNÉGAL



Contexte

Le projet Hub-IIT au Sénégal a été hébergé par l'ONG ENDA Graf Sahel jusqu'en juin 2023, puis ensuite par l'association GINDI. Madame Maguette Diallo était cheffe de service du Hub-IIT au sein de ENDA Graf avant de prendre la direction de GINDI qui poursuit la mise en œuvre du Hub-IIT Sénégal grâce à un nouveau projet centré sur ce pays et financé par l'AFD.

Témoignage de Madame Adama Faye



Présidente du GIE Jamm Buggum (Keur Massar)

contacts giejambugum@gmail.com / zizseck45@gmail.com tel + 221 77 515 14 76

Entretien réalisé le 1er juillet 2024 à Dakar – durée 5'01"

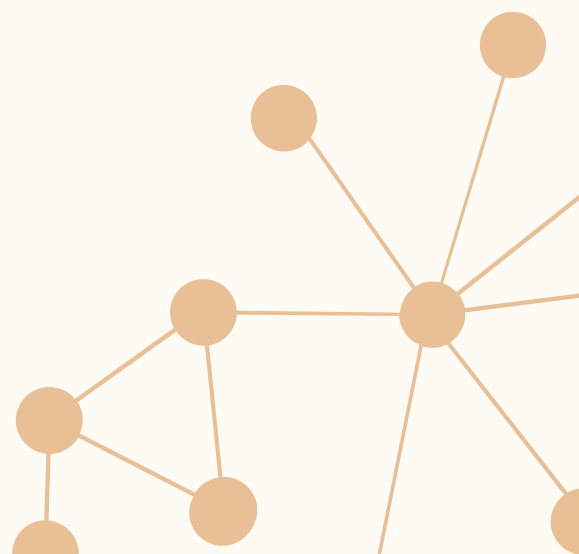
À visionner ici <https://youtu.be/LSq0gWxNsZA?feature=shared>

Accompagnement du Hub-IIT :

Madame Adama Faye a déjà obtenu du Hub-IIT plusieurs formations, l'attribution d'une aide financière pendant la crise COVID et l'accès à des crédits pour l'achat de matières premières. Elle souhaite pour le futur bénéficier d'équipements pour améliorer la production et réduire la charge de travail, et aussi permettre aux autres membres de son GIE d'accéder à des formations (jusque-là elle est la seule à avoir bénéficié de formations).

Différents termes, noms et sigles employés :

- APROVAL est l'Association pour la Promotion et la Valorisation des produits locaux, soutenue par l'ONG ENDA Graf Sahel, organisation porteuse du Hub-IIT Sénégal, dont le secrétaire exécutif est M. Emmanuel Ndione.
- POPAS (Plateforme des Organisations Professionnelles de l'Agro-alimentaire du Sénégal) est une organisation interprofessionnelle regroupant 150 micro et petites entreprises issues des différentes filières agro-alimentaires incluant la restauration.
- ESP (École Supérieure Polytechnique) est un établissement de l'enseignement supérieur chargé de former le personnel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
- FRA : l'autorisation de fabrication et de mise en vente communément appelée « code FRA » permet la fabrication, la transformation et le conditionnement en vue de la vente de tous produits destinés à l'alimentation humaine ou animale au Sénégal.





Témoignage de Madame Koné Daffa Soumaré



Présidente du GIE Badina / Daffa Industrie

contacts daffakone@hotmail.fr tel + 221 77 545 46 81 / 78 547 08 38, profil LinkedIn www.linkedin.com/in/daffaindustrie-suarl-309433210/

Entretien réalisé le 1er juillet 2024 à Dakar – durée 3'31"

À visionner ici <https://youtu.be/5UisezNj61g?feature=shared>

Accompagnement du Hub-IIT :

Madame Koné a été conseillée pour la stabilisation des sirops qu'elle fabrique. Elle a aussi bénéficié d'une aide financière durant la crise COVID d'un montant de 500 000 FCFA. Pour la suite de l'accompagnement elle souhaite recevoir des financements du Hub-IIT dont des crédits pour l'achat des matières premières. Elle souhaite aussi être accompagnée pour élaborer et soumettre des dossiers de financements auprès de tiers.

Différents termes, noms et sigles employés :

- ITA : Institut de Technologies Alimentaires du Sénégal www.ita.sn
- Docteur Cheikh Ndiaye, Institut de Technologie Alimentaire -ITA, ancien référent technologique du Hub-IIT Sénégal.
- Docteur Abdoulaye Tamba, référent technologique Hub-IIT Sénégal.

Témoignage de Madame Olga Gbaguidi



Directrice – fondatrice de SOLY International

contacts contact@solyinternational.com tel+221 77 531 82 90

site web Soly International <https://solyinternational.com/>

Entretien réalisé le 2 juillet 2024 à Dakar – durée 5'02"

À visionner ici <https://youtu.be/NDLbjdawd I?feature=shared>

Accompagnement du Hub-IIT :

Madame Gbaguidi a bénéficié avec le Hub-IIT de réductions sur les coûts de test portant sur ses produits et équipement auprès des laboratoires de l'École Supérieure Polytechnique ; elle a aussi été conseillée pour l'élaboration de ses jus sans sucre destinés aux diabétiques.

Différents termes, noms et sigles employés :

- Bouye (bouï) : pulpe issue du fruit comestible du baobab africain (*Adansonia digitata*) au goût acidulé (pain de singe).
- Bissap : boisson préparée à partir du calice des fleurs de l'oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*)
- Ditakh : fruit du *Detarium senegalensis* avec un noyau central assez gros couvert d'une pulpe vert farineuse et acidulée
- ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal <https://adepme.sn/>
- DER : Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des femmes et de jeunes (DER/FJ) <https://www.der.sn/>



Témoignage de Madame Armande Marie Louise Lo



Directrice fondatrice de MANDABIO

contacts mandabio@mandabio.com tel+221 77 505 88 13 / 77 134 69 69

Site web Mandabio <https://mandabio.net/>

Entretien réalisé le 2 juillet 2024 à Dakar – durée 5'41''

À visionner ici https://youtu.be/As_S04ZfU0s?feature=shared

Accompagnement du Hub-IIT :

Madame Lo a été accompagnée dans ses activités de Recherche-Développement pour stabiliser ses jus de fruits. Elle a aussi bénéficié de conseils pour la rédaction de fiches de recettes et la modification de machines pour les adapter aux besoins de l'entreprise. Le Hub-IIT l'a conseillé pour réaliser le plan de production agroalimentaire d'une unité de transformation. Enfin elle a bénéficié de conseils stratégiques pour la gestion de ses activités et des matériels implantés au centre sectoriel de transformation.

Différents termes, noms et sigles employés :

- Centre sectoriel de formation professionnelle aux métiers des Industries Agroalimentaires (CSFP IAA) a pour objectif de participer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises du secteur agroalimentaire et des secteurs connexes (emballage, plasturgie, industrie pharmaceutique... etc.) par une meilleure qualification des ressources humaines.
- ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal <https://adepme.sn/>
- ETER : Programme pour l'Emploi, la Transformation Économique et la Relance au Sénégal, financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par l'ADEPME
- ITA : Institut de Technologies Alimentaires du Sénégal www.ita.sn

Pour en savoir plus

« Portrait d'adhérente : Mandabio, une entreprise axée sur la qualité et l'exportation » ; Lettre du réseau des Hub-IIT, n°7 avril 2021, page 4 <https://tech-dev.org/wp-content/uploads/2023/10/Lettre-du-reseau-des-Hub-IIT-6-avril-2021.pdf>

